

**La Quarantième réunion du Conseil des Ministres de la RD Congo du 17 juillet 2020 : Une décision discriminatoire et inquiétante sur les groupes d'autodéfense civile Banyamulenge de Twirwaneho, Android et Gumino en Territoire de Mwenga, Fizi et Uvira.**

**Table des matières**

Contenu sommaire	2 à 7
Introduction	8
I. Les justifications de la naissance des groupes armés dans la partie sud du Sud-Kivu	10
II. Le contexte sécuritaire dans les Hauts Plateaux	13
III. L'analyse contextuelle de la décision du 17 juillet 2020	16
IV. Les véritables initiateurs de la guerre des Hauts Plateaux	17
V. Les causes de la guerre selon ses initiateurs	19
VI. Le bilan non-exhaustif de cette guerre	20
VI.1. Le bilan non-exhaustif des personnes tuées	20
VI.2. Le bilan non-exhaustif des villages détruits et des vaches pillées ou tuées	24
VII. Les motifs de la naissance de Gumino, Twirwaneho and Android	27
VII.1. Les motifs ayant donné lieu à la naissance de Gumino	28
VII.1.1. Pendant l'AFDL	28
VII.1.2. Pendant la guerre du RCD	30
VII.2. Et les Twirwaneho qui sont-ils ?	31
VII.3. Et les Android qui sont-ils ?	32
VII.4. Quant à la dissidence du colonel Makanika	33
Conclusion	33
Bibliographie	35
Annexes	36

## Contenu sommaire

### Introduction

Au niveau de l'introduction de cet article nous avons montré le manque de fondement de la décision du gouvernement ordonnant les opérations militaires contre les groupes d'auto-défense civiles Banyamulenge, les seuls qui défendent le droit à l'existence des membres de leur communauté qui est menacée d'extermination et du déracinement sur le sol congolais pour plusieurs raisons entre autres :

1. Le silence des militaires de l'armée régulière devant les attaques mai-mai et leurs alliés rebelles burundais aux villages banyamulenge qui ont occasionné plusieurs centaines des morts, actuellement les estimations vont jusqu'à 300 personnes tuées ; plus ou de 130.000 vaches pillées et/ou vendues ou consommées ;
2. Quelques cas de collaborations des militaires FARDC dans les tueries des civils innocents tels que la position FARDC de Kivumu qui a collaboré avec les Mai-Mai lors de l'assassinat des dames Nyamutarutwa et Nyamwiza qui ont été tuées après être violées et subies des mutilations corporelles graves jusqu'au niveau de leurs organes génitaux, et de monsieur Adoni, leur compagnon d'infortune ; mais aussi le silence complice des FARDC dans la destruction totale de toutes les villages banyamulenge (28 villages) de la région d'Itombwe et la plupart des milieu des Hauts plateaux ;
3. **La naissance des groupes d'autodéfense civile banyamulenge a été motivée par le besoin de survie contre le plan d'extermination des membres de cette communauté par les Mai-Mai et leurs alliés, mais aussi par l'inaction totale des forces armées gouvernementales devant cette menace.**

Nous avons montré en outre que les soucis majeurs qui ont motivé la rédaction de cet article sont de deux ordres à savoir :

- Monter au gouvernement que sa décision du 17 juillet 2020 risque d'être interprétée comme un acte d'appui direct aux objectifs de déracinement des Banyamulenge sur le sol de leurs ancêtres pour plusieurs motifs, entre autres :
  1. L'inaction totale des forces gouvernementales affectés dans les Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Itombwe devant les attaques mai-mai et les rebelles qui ont conduit à des conséquences graves envers les membres de la communauté Banyamulenge;
  2. La défaillance du gouvernement congolais de sanctionner de façon exemplaire les militaires de l'armée régulière soupçonnés d'avoir joué un rôle quelconque dans les pillages des vaches des Banyamulenge ou les tueries des civils innocents ;
- Partager avec nos lecteurs internes et externes nos douleurs et nos angoisses vis-à-vis de cette décision du gouvernementale, afin que chacun puisse, selon ses moyens, dénoncer ce plan machiavélique tendant à effacer l'histoire du peuple Banyamulenge en Rd Congo.

## **I. Les justifications liées à la naissance des groupes armés dans la partie sud du Sud-Kivu.**

Dans cette partie nous avons montré les événements qui ont donné naissance aux groupes armés d'obédience communautaires dans la partie sud de la Province du Sud-Kivu, notamment pendant les guerres de l'AFDL et du RCD.

Ici nous avons montré que d'un côté nous avons les Mai-Mai qui revendiquent leur naissance à l'état d'agression de la RDC par le Rwanda et le Burundi dans les années 1998 à 2002, et que les groupes Mai-Mai se seraient constitués pour défendre la souveraineté du pays qui était menacée.

Nous avons montré aussi que les groupes Mai-Mai bénéficient du soutien gouvernemental depuis le régime Laurent Désiré Kabila et Joseph Kabila jusqu'au au gouvernement actuel, et qu'ils sont même regroupés au sein du parti politique connu sous le nom de Parti des Résistants Mai-Mai ayant bénéficié d'un poste ministériel pendant les deux mandats politiques Joseph Kabila Kabange.

Nous avons montré enfin que la situation actuelle augure une collaboration silencieuses des éléments FARDC et les Mai-Mai et leurs alliés burundais, du fait que dès 2017 à ce jour la coalition Mai-Mai et rebelles burundais a perpétré des massacres, des pillages systématiques du bétail et des destructions complètes des villages au détriment de la communauté Banyamulenge sous la surveillance de l'armée régulière.

Nous avons noté qu'à côté des milices Mai-Mai locales, interviennent en outre contre les Banyamulenge, les groupes armés burundais de Red-Tabara, FNL et Forebu, pour le même motif de leur déracinement dans leur milieu d'origine.

Dans la deuxième catégorie, nous avons le groupe armé de Gumino qui revendique son existence à cause des massacres à caractère ethnique qui ont été perpétrés par les régimes Mobutu et Laurent Kabila pendant les guerres de l'AFDL et du RCD sur les militaires tutsis de l'armée régulière qui ont été tués, non pas parce qu'ils avaient rejoint ces rébellions, mais simplement parce qu'ils étaient des Tutsis.

A cet effet nous avons montré que ces massacres constituent des actes de génocide, parce que les victimes étaient tuées uniquement à cause de leur appartenance ethnique, et tous ceux qui étaient sous le pouvoir des autorités congolaises ont été tués en totalité sans épargner même un seul survivant.

## **II. Le contexte sécuritaire des Hauts-Plateaux des territoires de Mwenga, Fizi et Uvira**

Sur ce point nous avons montré que l'absence de l'autorité totale l'Etat est la cause principale de l'activisme des groupes armés d'obédience communautaire dans ce milieu.

C'est dans ce milieu où pullulent les groupes armés Mai-Mai d'obédience bembé de Yakutumba Amuli, d'Ebuila dit Mtetezi et d'Aoci, les Bilozebishambuke de tous les horizons d'obédience fuliru et le groupe nyindu du général auto-proclamé Mulumba qui se sont coalisés avec les rebelles burundais de Red-Tabara, FNL et Forebu contre les Banyamulenge faiblement défendus par les groupes d'autodéfense civile de Twirwaneho et de Gumino.

A ce niveau, nous avons montré que le bastion principal Mai-Mai se trouve à Kipupu qui est le siège du groupe armé Ebuila dit Mutetezi qui a détruit tous les villages banyamulenge de la région d'Itombwe et qui ne cesse de perpétrer des attaques contre le camp des déplacés de Mikenge et ailleurs dans la

région de Hauts Plateaux avec des exemples concrets des atteintes que ces attaques ont occasionné sur les vies humaines et les biens matériels.

Mais aussi nous avons montré que l'attitude du gouvernement provincial et le gouvernement national vis-à-vis de l'attaque de Kipupu par le groupe d'autodéfense civile banyamulenge est discriminatoire quant au traitement des questions sécuritaires pour les populations d'un même pays, *parce que pour le cas de Banyamulenge avec toutes horreurs de la guerre qu'ils ont subies depuis 2017 à ce jour, c'est l'indifférence totale des autorités provinciales et nationales*, alors que pour l'attaque de représailles perpétrée contre le bastion du groupe Mai-Mai Ebuila en date du 16 juillet 2020, *c'est la compassion générale qui a été exprimée par les autorités politiques au niveau provincial et national, laquelle a déclenché l'enquête des autorités provinciales du 29 juillet 2020.*

### **III. L'analyse contextuelle de la décision gouvernementale du 17 juillet 2020**

Nous avons montré à ce niveau que la décision ordonnant les opérations militaires contre les seuls groupes d'autodéfense civile banyamulenge en épargnant les groupes Mai-Mai et les rebelles burundais est sujet à critique parce qu'elle a omis d'inclure dans son analyse les éléments essentiels pour déterminer :

- Les véritables initiateurs de cette guerre, pour que ceux-là soient mis hors d'état de nuire pour ramener la paix en faveur de toutes les communautés locales;
- Les vraies causes de la guerre qui secoue tous les Hauts-Plateaux ;
- Les dégâts tant humains que matériels occasionnés pour toutes les communautés sans distinction ;
- Les motifs à la base de la naissance des groupes d'auto-défense civile visés par sa décision du 17 juillet 2020.

### **IV. Les véritables initiateurs de la guerre qui ravage les Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Mwenga ?**

A ce niveau nous avons montré que l'analyse des documents écrits et les déclarations tels répertoriés dans notre article nous montre sans l'ombre de moindre doute que les initiateurs de la guerre sont les membres de l'élite politique et intellectuel bembe dont quelques noms apparaissent dans les documents écrits et déclarations à notre disposition. Ils collaborent avec certaines personnalités d'autres communautés dont leurs milices interviennent dans cette guerre contre les Banyamulenge. A ce niveau nous mentionnerons la lettre n° 002/03/2019 du 12 mars 2019 d'Emo ya M'mbondo au Président de la République Démocratique du Congo Monsieur Félix Tshisekedi Tsilombe qui fait allusion à un accord entre toutes les tribus vivant dans le territoire de Fizi pour y chasser les Banyamulenge, au cas où leur demande à cet effet ne serait pas honorée par le gouvernement congolais.

Les exécutants matériels de ce plan d'épuration ethniques sont les milices Mai-Mai des communautés bembe, fuliru et nyindu qui collaborent activement avec les rebelles burundais sous le regard complice du gouvernement congolais.

## **V. Les causes de la guerre selon ses initiateurs**

Selon les allégations des auteurs des différents documents écrits et déclarations que nous avons examinés, la cause de cette guerre est la **création de la Commune rurale de Minembwe**, mais la réalité témoigne que la plupart des contrées des Hauts-Plateaux qui ont été touchées par cette guerre sont situées en dehors des limites administratives de cette commune.

L'on mentionnera à ce titre :

- Tous les villages banyamulenge du Secteur d'Itombwe qui ont été complètement détruits étaient situés au Nord-Ouest à plus ou moins 20 à 50 km de distance des limites administratives de la Commune rurale de Minembwe.
- Tous les villages du Secteur de Tanganika du territoire de Fizi qui ont été totalement saccagés par les Mai Mai et leurs alliés étaient à plus ou moins de 30 à 50 km de distance de la Commune de Minembwe et loin de ses limites administratives ;
- Les villages du Groupement de Bijombo étaient situés plus loin au Nord entre 80 et 130 km de distance de la Commune de Minembwe.

De cette analyse nous avons trouvé que cette guerre **visait les Banyamulenge en tant que communauté ethnique en vue de leur déracinement en RD Congo** pour raisons ignorées.

## **VI. Le bilan non-exhaustif de cette guerre**

### **VI.1. Le bilan non-exhaustif des personnes tuées**

A ce niveau nous avons présenté les noms sur une liste non-exhaustive de cent trente-six personnes tuées, mais les estimations actuelles vont jusqu'à trois cents personnes tuées.

### **VI.2. Le bilan non-exhaustif des villages détruits et des vaches pillées ou tuées**

Dans cette partie, les estimations actuelles vont jusqu'à trois cents villages banyamulenge qui ont été complètement détruits et totalement abandonnés. Nous référons nos lecteurs à la partie relative aux causes de la guerre pour les informations nécessaires quant aux destructions occasionnées par les attaques mai-mai et les rebelles burundais aux villages banyamulenge. Ici nous avons présenté les images des quelques maisons brûlées ou détruites.

Au niveau du Secteur d'Itombwe nous avons pu identifier 36 églises, 14 écoles, trois centres de santé et un centre de formation qui ont été détruits. Malheureusement nous n'avons pas pu obtenir des informations similaires pour les autres parties des Hauts-Plateaux.

Quant au nombre des vaches pillées ou tuées, elles sont estimées à environ 130.000 et quelques images des vaches coupées à la machette sont présentées en annexe.

## **VII. Les motifs à la base de la naissance des Gumino, Twirwaneho et Android.**

Les motifs qui ont donné lieu à la naissance de ces groupes varient selon les contextes sécuritaires du pays à partir des années 1996 à ce jour

### **VII.1 . Les motifs ayant donné lieu à la naissance de Gumino.**

Le terme kinyamulenge de Gumino signifie littéralement « **Restons-ici ou en ce lieu** ».

Les membres de Gumino justifient leur décision de se retirer de l'armée régulière à cause des massacres que les autorités congolaises ont ordonnés contre les militaires de l'ethnie tutsi pendant les guerres de 1996 et de 1998, c'est-à-dire pendant les guerres de l'AFDL et du RCD.

### **VII.1.1. Pendant l'AFDL**

Lors de l'avènement de la rébellion de l'AFDL, dans l'armée nationale, les Forces armées zaïroises de l'époque, il y avait des militaires banyamulenge qui avaient servi avec dévouement et abnégation le pays, et qui avaient même accompli des exploits guerriers qui devraient être inscrits dans les annales de l'armée nationale, du fait d'avoir combattu et détruit dans le cadre d'auto-défense civile, les poches de résistance de la rébellion muleliste qui avaient élu domicile dans les Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Itombwe. Et lorsque la guerre a éclaté, ces vaillants militaires ont tous été exécutés simplement parce qu'ils étaient de l'ethnie tutsie, et particulièrement les Banyamulenge.

A ce niveau, nous avons mentionné à titre illustratif les noms de quinze militaires des Forces Armées du Zaïre qui ont été tués pendant cette guerre, et certains de ces militaires ont été tués avec les membres de leurs familles.

### **VII.1.2. Pendant la guerre du RCD**

Lors de la dissidence de certains membres du gouvernement central qui a donné naissance au Mouvement politico-militaire du RCD, le gouvernement de Kinshasa, à travers Yerodia Ndombasi et Mweze Kongolo, respectivement Ministre des Affaires étrangères et Ministre de la Justice, a appelé toutes les populations congolaises de se mobiliser pour tuer les Tutsi, et jamais les membres des communautés tribales de Wamba Dia Wamba, d'Emile Illunga, de Lunda Bululu ou de Tambwe Mwamba qui étaient les grands ténors de ce Mouvement.

Cet appel a été reçu avec enthousiasme, et les familles tutsies et tous les militaires tutsis ont été collectivement massacrés partout où ils étaient déployés dans le pays au service de la nation congolaise.

Pendant cette guerre, les incidents d'assassinats suivants ont été répertoriés.

**A Kinshasa** : 172 personnes habillées de pneus, aspergées d'essence et incinérées vivantes, ils couraient dans les rues jusqu'à ce qu'ils tombaient consumés par le feu, sous les applaudissements du public qui réclamait qu'ils soient tournés pour bien griller.

**A Lumbashi** : 400 militaires ;

**A Kamina** : 380 militaires ;

**A Kalemie, Moba et Pweto** : 136 ;

**Lubutu et Kisangani**: 88.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Données recueillies auprès des collègues des victimes de ces massacres

Autrement, l'argument à la base de la dissidence des éléments Gumino trouve sa source dans la faiblesse des régimes politiques successifs de Mobutu et de Désiré Laurent Kabila qui ont agi dans ces cas d'espèce sur base des impulsions à caractère ethnique, en massacrant des militaires innocents à cause de ce qu'ils sont et non à cause des fautes qui leur étaient imputables.

## VII.2. Et les Twirwaneho qui sont-ils ?

Les Twirwaneho sont des civils banyamulenge qui s'organisaient spontanément pour résister à la razzia de leurs vaches par les Mai-Mai avant cette guerre.

Lorsque la guerre a éclaté ils se sont organisés avec leurs moyens de bords, en dépit de leur faiblesse sur le plan numérique et logistique, pour résister à l'ennemi Mai-Mai truffés des rebelles burundais de Red-Tabara, FNL et Forebu.

C'est grâce à ce groupe d'auto-défense qu'on trouve encore quelques îlots des populations banyamulenge dans les Hauts Plateaux sinon le déracinement serait effectif.

## VII.3. Et les Android qui sont-ils ?

Les Android et les Twirwaneho sont des civils qui résistent contre l'extermination communautaire à laquelle ils sont assujettis. Ils ont été créés par les circonstances sécuritaires exceptionnelles dans lesquelles ils se sont retrouvés nonobstant eux.

En peu des mots, les groupes d'auto-défense civile visés par la décision du Conseil de Ministres du 17 juillet 2020 sont nés du **besoin de survivre** contre la volonté déclarée de leurs bourreaux Mai-Mai et leurs alliés burundais de déraciner ou d'exterminer les Banyamulenge sur le sol congolais. Ils ne sont pas des rebelles au gouvernement ni des ennemis des tribus voisines, et la décision du gouvernement à leur égard devrait être tempérée pour que la lumière soit faite sur les véritables responsabilités dans cette guerre asymétrique qui a été imposée à la communauté des Banyamulenge.

## VII.4. Quant à la dissidence du colonel Makanika

Nous nous réservons de tout commentaire à ce sujet en préférant restituer son interview à la BBC lorsqu'il a été interrogé sur les motifs de sa dissidence de l'armée régulière, il a rétorqué simplement qu'*« il a préféré aller mourir avec les siens qui ont été livrés à la merci des Mai-Mai et des rebelles burundais par le gouvernement qu'il sert avec loyauté. »*

## Conclusion

Pour conclure, cette parole du sage Salomon du Proverbes 16 :12 devrait inspirer le gouvernement congolais dans le règlement de la situation sécuritaire des Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Itombwe : **« Les rois ont horreur des actes de méchanceté, car c'est par la justice que le trône s'affermi. »**

A ce nous niveau notre souhait est de voir le gouvernement congolais surseoir sa décision ordonnant les opérations militaires contre les civils banyamulenge qui luttent contre leur déracinement sur le sol de leurs ancêtres, sinon le gouvernement est engagé dans une voie sans issue qui aboutira au génocide total des membres de la communauté Banyamulege des Hauts Pleaux d'Uvira, Fizi et Mwenga.

## La Quarantième réunion du Conseil des Ministres de la RD Congo du 17 juillet 2020 : Une décision discriminatoire et inquiétante sur les groupes d'autodéfense civile Banyamulenge de Twirwaneho, Android et Gumino en Territoire de Mwenga, Fizi et Uvira.

### Introduction

« La raison du plus fort est toujours la meilleure, dit-on ». Cette affirmation est la morale tirée du texte Le loup et l'agneau de l'écrivain français Jean de La Fontaine. Le Loup (Le fort) justifie sa prétention à manger l'agneau (le faible) par des raisons dont l'agneau montre successivement l'absurdité.<sup>2</sup>

L'illustration concrète de cette fable de La Fontaine nous est présentée par l'historien grec *Thucydide* dans son Histoire de la guerre du *Péloponnèse* sur un débat entre les Athéniens et les habitants de l'île de Mélos, située dans le sud de la Mer Egée, à l'Est de Sparte. Dans ce dialogue emblématique du conflit entre raison morale et raison du plus fort, les Athéniens exigent que les Méliens se soumettent et paient un tribut, sous peine de voir leur cité détruite. Les Méliens affirment leur droit de rester neutre, faisant appel au sens de la justice des Athéniens et à leur compassion envers une petite cité pacifique et sans défense. Les Athéniens répondent sèchement que la justice ne s'applique pas entre puissances inégales, mettent le siège devant Mélos comme ils avaient menacé de le faire ; ayant affamé la ville et obtenu après plusieurs mois sa reddition, ils tuent les hommes en âge de se battre et réduisent en esclavage les femmes et les enfants.<sup>3</sup>

En effet, la faiblesse notoire des Méliens en face de la puissance inégalée des Athéniens of the Melians est similaire à la situation actuelle des Banyamulenge des Hauts-Plateaux des territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga qui sont depuis avril 2017 sous siège de la coalition des milices Mai-Mai bembe, fuliru, nyindu avec les rebelles burundais de Red-Tabara, FNL and Forebu qui menacent régulièrement de les détruire devant le silence total des forces gouvernementales. Et les membres actifs de la population victime qui se sont organisés pour lutter contre ce plan d'extermination, sont ceux que le gouvernement congolais menace de détruire en les accusant être des rebelles qui sont à la base de l'insécurité dans leur milieu natal.<sup>4</sup>

Qui veut noyer son chien l'accuse de rage, dit-on. Il est inconcevable que le gouvernement congolais désigne encore des rebelles, les membres actifs de cette communauté qui ont lutté contre son déracinement dans leur milieu d'origine, si ce n'est dans l'intention de soutenir les ambitions des milices locales qui ont juré par leurs démons de la haine ethnique de chasser les Banyamulenge dans leur terroir, alors que ses forces armées ont assisté passivement à la destruction à grande échelle des villages banyamulenge, aux pillages systématiques de leur bétail, et des fois avec le concours actif de ces dernières.<sup>5</sup>

En effet, le cas le plus délirant de cette collaboration silencieuse des FARDC avec les Mai-Mai et leurs alliés est illustré par l'assassinat des dames Nyamutarutwa et Nyamwiza, et monsieur Adoni qui ont été attirés par les militaires FARDC de la Position de Kivumu pour aller être massacrés par les Mai-Mai non loin de leur position militaire, après que les deux dames soient méchamment violées et mutilées. Ceci nous est confirmé par le témoignage de la rescapée de ce carnage dont nous taisons le nom pour sa sécurité personnelle, qui a déclaré dans un message audio que les militaires de la Position de Kivumu

---

<sup>2</sup> [www.ac-grenoble.fr/dissert.plufort](http://www.ac-grenoble.fr/dissert.plufort)

<sup>3</sup> Thucydide, *Histoire de la guerre de Péloponnèse*, 2. 34-2.46

<sup>4</sup> Voir la décision issue de la 40<sup>ème</sup> Réunion du Conseil du Gouvernement du 17 juillet 2020 ordonnant les opérations militaires aux groupes d'auto-défense civile banyamulenge Twirwaneho, Android et Gumino.

<sup>5</sup> La lettre n° 002/03/2019 du 12 mars 2019 d'Emo Ya M'bondo Cape Town au Président de la République actuel annonce ceci au Chef de l'Etat : «Pour que la paix règne dans notre territoire, Excellence, nous vous demanderions que vous trouviez Monsieur le Président un autre endroit pour les y placer même provisoirement...Toute insistance à installer indéfiniment les Rwandais chez-nous, son Excellence monsieur le Président, est perçue comme une déclaration de guerre contre notre peuple par les alliés de ces Rwandais...Toutes les tribus vivant à Fizi sont d'accord avec nous que la question d'ingérence des Rwandais chez-nous doit être réglée et cela comme une priorité : Cette lettre révèle l'existence d'un accord préalable de déracinement des Banyamulenge en RDC, lequel accord a été notifié au Président actuel.

avaient promis aux victimes de les accompagner jusque dans leurs champs de manioc situés non loin de leur position, et lorsqu'ils sont arrivés dans les champs, les militaires se sont retirés avec promesse que le lieu était sécurisé et qu'elles n'avaient rien à craindre. Et quand les victimes s'apprêtaient à rentrer à Minembwe d'où elles étaient venues, les Mai-Mai ont surgi illico. Et les victimes ont tenté de se sauver en se cachant dans un ravin non loin de cette position militaire où elles ont été débusquées et massacrées, sans que ces militaires ne viennent à leur secours, alors qu'ils s'entretenaient avec les Mai-Mai avant que ces derniers ne fassent irruption sur les victimes pour les tuer (*tiré du message audio de la rescapée de Kivumu*).

La situation de la région d'Itombwe illustre aussi cette réalité telle qu'elle nous est présentée par le diagramme qui nous montre les villages banyamulenge qui ont été détruits par cette coalition mixte par rapport aux positions des Forces armées régulières affectées à Itombwe, dont la plupart étaient situées à moins de deux kilomètres des villages qui ont été détruits et ne sont pas intervenues pour protéger les victimes ni ces villages contre les destructions (*voir Annexe 1 le Diagram of Itombwe Area/Attacks of Mai-Mai Fighthers and FARDC Positions*).

Devant cette situation d'abandon délibéré par les forces gouvernementales en face de cette coalition sous régionale des milices locales et des rebelles burundais déterminée à jamais à effacer la présence banyamulenge sur la carte de la RD Congo,<sup>6</sup> tel que le profèrent régulièrement leurs sponsors idéologiques sur les réseaux sociaux et même dans leurs publications écrites d'intoxication, d'incitation à la violence et au massacre des Banyamulenge,<sup>7</sup> le seul que les membres actifs de la Communauté Banyamulenge avaient devant eux était de s'organiser pour lutter contre ce plan occulte afin de survivre au-delà des attentes de leurs bourreaux.

En date du 17 juillet 2020 lors de la 40<sup>ème</sup> Réunion du Conseil des Ministres, le gouvernement congolais a adopté une décision ordonnant la destruction de ces groupes d'autodéfense civile banyamulenge, les seuls qui avaient barré la route à ce projet macabre de leur déracinement de leur milieu d'origine.

Loin de nous de soutenir tout activisme armé quelconque, notre démarche vise à montrer au gouvernement congolais que la mise en application effective de sa décision risque d'aider les Mai-Mai et leurs alliés à atteindre l'objectif de déracinement total des Banyamulenge dans leur terroir, lequel objectif ne peut pas être possible sans l'implication directe des forces gouvernementales.

Ainsi donc, la rédaction de cet article a été dictée par deux soucis majeurs :

- Monter au gouvernement que la mise en exécution effective de sa décision du 17 juillet 2020 contre les seuls groupes d'autodéfense civile Banyamulenge risque d'être interprétée comme un d'acte d'appui direct aux objectifs de leur déracinement sur le sol de leurs ancêtres pour plusieurs motifs, entre autres :
3. Du fait d'avoir assisté passivement, à travers les militaires de l'armée régulière déployés dans ce milieu, aux tueries des civils banyamulenge innocents; aux pillages systématiques de leur cheptel et à la destruction à grande échelle de leurs villages par les Mai-Mai et leurs

---

<sup>6</sup> Voir la lettre n° 002/03/2019 d'Emo ya M'Mbondzo Cape Town signée par Welongo Juma (Vice président) et Bahininwa Rashid Isidore au Président de la République Démocratique du Congo, Félix Tshisekedi Tshilombo de trouver un autre endroit à placer les Banyamulenge provisoirement et, à défaut de le faire, toutes les tribus vivant à Fizi sont d'accord avec les Babembe pour que l'ingérence des Rwandais (Banyamulenge) chez eux doit être réglée comme une priorité (p.2, paras 3, 8 et 9) : cette lettre est la preuve de l'existence d'un plan occulte de déracinement des Banyamulenge chez eux qui a été mijoté dans les coulisses par les communautés locales Babembe, Bafuliru et Banyindu tel que confirmée dans cette lettre ; les écrits de Dr. Philbert Bilombe confirment cette réalité telle qu'elle transparait dans son article sur les Banyamulenge annexée à ce document, où il affirme que la guerre contre les Banyamulenge devra se solder par l'annulation pure et simple portant création de la commune de Minembwe, à défaut les Babembe le feront eux-mêmes ; cette même réalité est affirmé dans la déclaration du 25 octobre 2019 de Yoram Eciba qui conditionne la fin de la guerre de Minembwe par la suppression pure et simple de la commune rurale de Minembwe.

<sup>7</sup> Les écrits d'Honoré Bganda sur les Banyamulenge vont directement dans la ligne d'intoxication des populations congolaises, à travers son histoire fomentée des réfugiés rwandais de 1959 qui auraient été installés par le HCR à Katobo, Lamera et Mulenge qu'il assimile aux Banyamulenge, et les fausses accusations d'être derrière le plan de balkanisation de la partie Est de la RD Congo et son annexion au Rwanda, afin de les inciter de massacrer les Banyamulenge.

alliés burundais, situation qui a donné naissance aux groupes d'autodéfense civile de sa décision du 17 juillet 2020 ;

4. Pour avoir failli de sanctionner de façon exemplaire les militaires de l'armée régulière soupçonnés d'avoir joué un rôle quelconque dans les pillages des vaches des Banyamulenge, tels que ceux de la Position de Makutano par rapport à l'attaque du 03 octobre 2019 contre les civils banyamulenge qui tentaient de sauver leurs troupeau de 300 vaches devant une attaque mai-mai ; ou les tueries des civils innocents, tels que ceux de la position de Kivumu pour les massacres et les viols suivis de mutilations des dames Nyiramwiza et Nyamutarutwa, et de monsieur Adoni ;
- Partager avec nos lecteurs internes et externes nos douleurs et nos angoisses vis-à-vis de cette décision du gouvernementale, afin que chacun puisse, selon ses moyens, dénoncer ce plan machiavélique tendant à effacer l'histoire du peuple Banyamulenge en Rd Congo.

### **I. Les justifications liées à la naissance des groupes armés dans la partie sud du Sud-Kivu**

L'histoire des groupes armés dans les Hauts-Plateaux commence lorsque les Simba furent repoussés par l'armée nationale et commencèrent à rafler les vaches et imposer des taxes.<sup>8</sup> Et dans la l'Itombwe en 1964 lorsque Monsieur Yuma auto-proclamé président de l'Itombwe massacre 12 Babembe, détruit le centre commercial de Luhemba habité essentiellement par les Banyamulenge, razzie les vaches de la ferme ELITE d'un sujet Belge et chasse les Banyamulenge et certains Babembe qui s'alignaient derrière le chef Malekani. Itombwe sera complètement détruit. Cette rébellion sera matée vers les années 1968-1969 par les forces d'au-défense civile banyamulenge connues à cette époque sous le nom des « guerriers » avec le concours de l'armée nationale qui leur apporta assistance en moyens logistiques nécessaires.<sup>9</sup>

Et dans les années 1996 à 2002 les guerres de l'AFDL et du RCD ont donné naissance à deux catégories des groupes armés ayant des revendications différentes quant à leur existence.

Dans la première catégorie, il y a les groupes Mai-Mai issues des communautés bembe, fuliru et nyindu revendiquant avoir été mus par le sentiment de patriotisme pour se constituer en groupes armés afin de défendre le pays contre l'agression des pays voisins notamment le Rwanda et le Burundi qui étaient intervenus au Congo pendant les guerres de l'AFDL et du RCD.

Pendant les gouvernements de Mzee Kabila et de Joseph Kabila, ces groupes Mai-Mai ont bénéficié d'une large audience jusqu'à obtenir un portefeuille ministériel sous le label du Parti des Résistants Mai-Mai (PRM) au sein de deux gouvernements Joseph Kabila Kabange.

La grande erreur commise par le Président Kabila a été de les utiliser à ses fins politiques sans pouvoir les encadrer sous la discipline nécessaire à cette catégorie des combattants irréguliers.<sup>10</sup> Et l'une de règle essentielle qu'il fallait inculquer aux membres de ces groupes armés était celle d'épargner les populations civiles ainsi que leurs biens pendant les hostilités armées tel que prévue par l'article 3 commun aux Conventions de Genève de 1949.<sup>11</sup>

---

<sup>8</sup> Vlassenroot K., *Sud-Kivu, Identité et Pouvoir dans l'Est du Congo*, Institut de la Vallée du Rift, St Luke's Mew, Londres, W11 1DF, Royaume-Uni, 2013, p.31

<sup>9</sup> Idem, p. 31.

<sup>10</sup> La Convention de Genève exige aux combattants irréguliers de remplir les conditions suivantes : être sous l'autorité d'une personne responsable de ses subordonnés ; porter ouvertement un

signe distinctif reconnaissable à distance ; porter ouvertement les armes ; *respecter les lois et les coutumes de la guerre* ; être attachés à une partie au conflit.

<sup>11</sup> Selon les termes de cet article, les non combattants ne doivent être attaqués, en d'autres termes ils ne doivent pas considérés comme une cible militaire et ne peuvent jamais être l'objet des attaques délibérées.

Actuellement, sous le gouvernement actuel, ils bénéficient toujours les mêmes faveurs,<sup>12</sup> alors que c'est eux qui sont la source principale de toute l'insécurité dans toute la région des Hauts-Plateaux, notamment par des attaques qu'ils perpètrent contre la population civile Banyamulenge, sous le regard amusé des FARDC, dont les conséquences ne manquent jamais de se répercuter à d'autres communautés locales, bien qu'à des degrés différents.<sup>13</sup>

A côté des milices Mai-Mai locales interviennent encore, contre les Banyamulenge, les groupes armés burundais de Red-Tabara, FNL et Forebu, non pas parce qu'ils ont des antécédents ethniques avec les Banyamulenge, mais pour des raisons politiques et économiques motivées par la recherche des bases arrières à leurs activités subversives contre leur pays d'origine et des moyens économiques qu'ils retirent des pillages des centaines de milliers des vaches des Banyamulenge qu'ils pillent et vendent en connivence avec leurs alliés locaux.

Le comble étant que, bien que la présence de ces rebelles burundais à côté des Mai-Mai est souvent dénoncée par les victimes de leurs attaques, et que cette présence est connue du gouvernement congolais, mais officiellement ce dernier ne l'a jamais reconnue ni dénoncée. Par contre, le gouvernement s'efforce chaque jour à prouver au monde entier l'existence d'une guerre ethnique opposant les groupes ethniques bembe, fuliru et nyindu aux Banyamulenge, et c'est ce silence du gouvernement devant la menace d'extermination qui pèse sur la communauté Banyamulenge de la part de cette coalition infernale qui est interprétée par les victimes comme un acte de sa complicité avec leurs bourreaux.

Rappelons que le gouvernement avait entamé des opérations militaires contre ces groupes armés burundais en 2018 au niveau de Rurambo, curieusement, lorsqu'ils se sont coalisés avec les Mai-Mai contre les Banyamulenge, ces opérations ont été suspendues *sine die* pour des raisons connues du seul gouvernement congolais.

Dans la deuxième catégorie, nous avons le groupe armé de Gumino qui revendique son existence à cause des massacres à caractère ethnique qui ont été perpétrés par les gouvernements Mobutu et Laurent Kabila pendant les guerres de l'AFDL et du RCD sur les militaires tutsis de l'armée régulière qui ont été tués, non pas parce qu'ils avaient rejoint ces rébellions, mais simplement parce qu'ils étaient des Tutsis.

En effet, ces massacres constituent des actes de génocide, parce que les victimes étaient tuées uniquement à cause de leur appartenance ethnique, et tous ceux qui étaient sous le pouvoir des autorités congolaises ont été tués en totalité sans épargner même un seul survivant.

A côté du groupe armé Gumino, il y a le groupe d'autodéfense civile banyamulenge connu sous le nom de Twirwaheho (*ou défendons-nous*). Celui-ci est constitué exclusivement des civils qui se sont organisés pour lutter contre le plan de leur extermination par ces milices locales truffés des rebelles burundais devant l'inaction totale des forces gouvernementales.

Et la décision du gouvernement du 17 juillet 2020 qui consacre la destruction de ces groupes d'autodéfense civile banyamulenge et non les milices bembe, fuliru et nyindu ni les groupes armés burundais, alors que c'est cette coalition qui a détruit 70% des villages banyamulenge, tué plus de 300 personnes et pillé plus de 130.000 vaches, vient cautionner directement le plan de nettoyage ethnique

---

<sup>12</sup> Cette affirmation est tirée d'un message audio en Len Lingala affirmant que les Mai-Mai sont les vrais patriotes qui combattent pour la sécurité du pays plus que les autres tribus qui sont dans l'armée régulière. Mais aussi de l'attitude des militaires de l'armée régulière en face des attaques qu'ils lancent contre les paisibles populations Banyamulenge qui n'ont jamais ému les FARDC pour ces combattre ces ennemis de la paix.

<sup>13</sup> Actuellement on déplore l'attaque de Kipupu par le groupe d'autodéfense civile banyamulenge, en oubliant que cette dernière est une conséquence directe des attaques régulières que le chef Mai-Mai Ebuila lançait à partir de Kipupu, lesquelles ont détruit complètement plus d'une vingtaine des villages banyamulenge du secteur d'Itombwe, et même celles lancées au camp des déplacés de Mikenke le 18 mai 2020 et à Kalingi respectivement en dates du 10 et 13 juillet 2020.

des Banyamulenge souvent revendiqué par ces milices locales et leurs idéologues<sup>14</sup>, car l'adoption de cette décision n'a pas tenu compte de toute la réalité de la situation sécuritaire telle qu'elle se présente dans ce milieu.

En outre, l'empressement du gouvernement provincial du Sud-Kivu à enquêter sur l'attaque récente de Kipupu, la seule parmi des centaines qui ont détruit systématiquement plusieurs centaines de villages banyamulenge, fauché des centaines de vies innocentes et occasionné les pillages des centaines de milliers de leurs vaches, est un témoignage éloquent du traitement inégal dont sont victimes les Banyamulenge de la part du gouvernement congolais dans cette guerre injuste qui leur a été imposée.

En effet, pour être équitable et juste, la décision du gouvernement ordonnant les opérations contre les groupes d'auto-défense civile banyamulenge, ne devrait pas se passer des véritables causes du conflit qui ravage ce milieu, des différentes responsabilités des acteurs engagés dans ce conflit inutile, des dégâts qu'il a occasionnés sur les victimes, des véritables victimes de ce conflit ainsi que des motifs qui ont fondé la naissance de tel ou tel groupe armé intervenant dans ce conflit.

Or, en réalité, le gouvernement a toutes les informations requises pour connaître la vérité sur tout ce qui se passe dans les Hauts-Plateaux, parce qu'il y a des militaires de l'armée régulière qui, en principe devraient donner des informations sur les réalités qui émaillent ce conflit complexe. Malheureusement, le constat est que ces derniers y ont été déployés, non pour sécuriser toutes les populations locales dans leur ensemble, mais uniquement pour encadrer et superviser les attaques mai-mai et des rebelles burundais contre les Banyamulenge en vue de leur déracinement total dans leur milieu d'origine.

Un audio du discours prononcé par un habitant de Kipupu lors de la descente de la mission provinciale d'enquête du 29 juillet 2020 témoigne implicitement cette vérité, car il dénonce le retrait des FARDC à Kipupu trois semaines avant l'attaque du bastion du Mai-Mai Ebuila du 16 juillet 2020 par les Twirwaneho. Or, il est connu dans tous les Hauts-Plateaux que c'est le groupe Mai-Mai Ebuila dit Mtetezi qui commandait toutes les attaques, notamment :

1. celles qui ont détruit entre mai et fin octobre 2019 les vingt-huit (28) villages des Banyamulenge du Secteur d'Itombwe, mais aussi plusieurs villages de toute la région des Hauts-Plateaux ;
2. les deux attaques du camp des déplacés de Mikenge du 28 mai et du 14 juin 2020 ;
3. les deux celles de Kalingi du 10 et du 13 juillet 2020 ;
4. Celle de Kahwela de dimanche 2 août 2020 qui a pillé 65 vaches des paysans banyamulenge.

Toutes ces attaques ont occasionné des centaines de vies humaines perdues, des pillages des centaines de milliers des vaches pillées et amenées à Kipupu par ce seigneur de guerre pour y être consommées ou expédiées vers les marchés de vente de Kamituga ou de Saramabila.

**Et là, la question que devrait se poser toute personne intéressée de la vérité, c'est celle de savoir le rôle que jouait cette présence de l'armée régulière à Kipupu, le véritable lieu de planification de toutes les attaques qui ont détruit la quasi-totalité des villages banyamulenge des Hauts-Plateaux, fauché des vies humaines innocentes et occasionné des razzias des centaines de milliers des vaches, si ce n'était pas pour coordonner les attaques d'Ebuila contre les Banyamulenge ?**

---

<sup>14</sup> Voir la déclaration de Yoram Eciba sur la guerre de Minembwe dont copie est attachée à ce document, mais aussi l'article de Dr. Philibert Bilombe en annexe sur les prétendues chefferies des soi-disant Banyamulenge dans lequel il envisage l'annulation du décret portant création de la commune de Minembwe comme seule solution à la fin de la guerre qui sévit à Minembwe, et qu'à défaut les Babembwe régleront cette question eux-mêmes.

Voyons dans les lignes qui suivent le contexte sécuritaire de la région des Hauts-Plateaux de Mwenga, Uvira et Fizi.

## II. Le contexte sécuritaire des Hauts-Plateaux des territoires de Mwenga, Fizi et Uvira

Les Hauts-Plateaux reliant les trois territoires précités connaissent un activisme des groupes armés d'obédience communautaire qui sont nés principalement de la défaillance notoire de l'Etat congolais à étendre sa présence effective dans ce milieu enclavé pour y imposer son autorité, afin d'assurer la sécurité et la paix en faveur des tous les habitants sans distinction ni discrimination.

En effet, depuis les années 1996 à 2002, plusieurs groupes armés ont été créés suite au contexte sécuritaire qui prévalait dans le pays. Certains de ces groupes prétendent qu'ils ont été créés dans le but de lutter contre l'agression extérieure qui menaçait la souveraineté du pays. Mais aussi il y en a d'autres qui revendiquent leur existence du souci d'échapper aux massacres que les autorités gouvernementales ont ordonnés pendant les guerres de l'AFDL et du RCD contre certains membres de l'armée régulière à cause de leur appartenance ethnique.

La première catégorie englobe les groupes Mai-Mai qui, dans le passé tout comme actuellement sont des enfants chéris du gouvernement congolais. Ceci se justifie par le fait que dans la guerre actuelle, les militaires de l'armée gouvernementale les ont facilités à détruire des villages entiers, à piller des centaines de milliers des vaches et à tuer les paisibles civils banyamulenge sans en être inquiétés.

Le Quartier général de coordination des attaques mai-mai dans la région d'Itombwe jusqu'à l'heure actuelle se trouve à Kipupu chez le seigneur de guerre Ebuila dit Mtetezi, c'est-à-dire le défenseur de la cause bembe d'expulsion et d'extermination des Banyamulenge dans tous les Hauts-Plateaux des territoires d'Uvira, Fizi et Itombwe.

Les listes des villages et des infrastructures sociales brûlés seront présentées dans la suite.

Il est en effet inacceptable que les militaires FARDC aient été à Kipupu pendant toute la période des attaques qui ont conduit à la destruction complète de tous les villages banyamulenge d'Itombwe, sans qu'ils soient informés des opérations que menaient les Mai-Mai et leurs alliés contre les paisibles civils banyamulenge, des pillages de leurs milliers des vaches qu'ils perpétreraient et ramenaient à Kipupu et des massacres des populations civiles qu'ils commettent pendant ces attaques. En effet,

- La vérité de cette collaboration étroite des éléments FARDC dans les opérations d'attaques contre les Banyamulenge de la région d'Itombwe nous est confirmée par l'incident qui est survenu en date du 03 octobre 2019, lorsque trois civils banyamulenge qui fuyaient devant une attaque mai-mai du village de Nkango, ont été directement attaqués par les militaires FARDC de la position de Makutano pour les empêcher de sauver leur troupeau de trois cents (300) vaches contre les Mai-Mai. Pendant cette attaque, trois vaches furent directement tuées, trois autres blessées par balles, et leurs propriétaires obligés à fuir, après que l'un d'eux soit blessé au niveau du bras au moyen d'une baïonnette par un militaire, et toutes leurs vaches ramenées vers les Mai-Mai par ces militaires FARDC ;<sup>15</sup>
- De même, les villages de Murambi et de Bakura à Itombwe ont été détruits suite à la complicité des FARDC avec les Mai-Mai, parce que les habitants de ces villages avaient héroïquement résisté devant les assaillants pendant plusieurs jours en parvenant même à les repousser jusque dans leur bastion de Kipombo. Lorsque les militaires FARDC de la position de Makutano ont

<sup>15</sup> Témoignage de Rudahunga Jérôme, frère aîné de l'une de victimes de l'attaque de Makutano par les militaires FARDC

réalisé que les Mai-Mai avaient échoué devant cette résistance civile banyamulenge, ils sont allés convaincre les habitants de ces villages et d'autres villages alentours qu'ils vont eux-mêmes assurer leur sécurité. Et lorsque les habitants qui avait tenu tête contre ces agressions mai-mai se sont retirés dans leurs villages respectifs, les militaires FARDC se sont retirés à leur tour vers leur position, pour livrer les deux villages sans défense aux Mai-Mai qui sont venus directement les incendier;<sup>16</sup>

- Un autre élément de preuve de cette collaboration implicite des autorités gouvernementales avec les Mai-Mai dans le plan occulte de déracinement des Banyamulenge dans leur milieu d'origine, lequel plan risque de mener au génocide, **est l'agitation provoquée par l'attaque de Kipupu par le groupe d'auto-défense civile Banyamulenge** alors que depuis plus de trois ans du calvaire qu'endurent les Banyamulenge suite aux attaques régulières mai-mai et leurs alliés, que ce soit le gouvernement provincial ou national, aucun n'a dénoncé ni condamné les attaques que le seigneur de guerre Ebuila a perpétré contre les civils innocents banyamulenge ou ordonné une enquête à l'instar de celle de Kipupu du 29 juillet 2020 pour attester les fait ;
- Il faudra souligner lors de l'attaque du camp des déplacés de Mikenke du 18 mai 2020 et celles de Kalingi du 10 et du 13 juillet 2020, sept civils banyamulenge furent blessés parmi lesquels maman Uzia qui succombera des blessures à l'Hôpital général de Bukavu en date du 19 juin 2020 (victime de l'attaque d'Ebuila de Mikenke), deux personnes tuées notamment le Pasteur Rushikama et le chef Sadock Musinga Bikokora, et quatre autres blessées dont Byinshi Kijugumba, Espoir Muhoza, Mucho Nsengiyumva et Rutonesha Rusingizwa (pour les attaques de Kalingi).
- C'est dans le même cadre qu' Homer Bulakali, l'un des élus de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu de l'UNC (Union pour la Nation Congolaise) a appelé ouvertement les Babembe lors d'un meeting tenu à Baraka en date du 30 novembre 2019 à chasser les Banyamulenge du territoire de Fizi, à défaut les tuer, en affirmant qu'ils sont soutenus dans ce plan macabre par le gouvernement congolais (*voir la déclaration de l'ONG Campagne Citoyenne de Paix et du Développement Durable du 2 décembre 2019 condamnant le discours d'Homer Bulakali du 30 novembre 2019 à Baraka* ).
- La récente intervention des FARDC du 02 août 2020 à côté des Mai-Mai dans l'attaque que ces derniers avaient perpétré à Katasha contre les Twirwaneho-Android témoigne une collaboration étroite des FARDC avec les Mai-Mai dans le plan de déracinement des Banyamulenge dans leur milieu d'origine, même s'elles allèguent sans prouver que leur intervention aux côtés des Mai-Mai a été motivé par l'objectif d'empêcher les Twirwaneho-Android à incendier les maisons. Mais aussi, si réellement cette tentative des Gumino d'incendier lesdites maisons avait eu lieu, l'intervention des FARDC relèverait de sa pratique bien connue dans ce conflit d'intervenir avec des moyens musclés pour protéger les membres des communautés locales engagées dans ce conflit avec les Banyamulenge, alors qu'elles ont assisté passivement ou facilité, dans certaines situations, les Mai-Mai à incendier les villages entiers banyamulenge, et l'exemple de la région d'Itombwe et une partie des villages de Minembwe<sup>17</sup> est un cas de figure<sup>18</sup> (*voir en annexe le*

---

<sup>16</sup> Témoignage recueilli auprès des victimes des villages incendiés suite à la complicité des militaires des FARDC de la Position de Makutano.

<sup>17</sup> Au niveau de la commune de Minembwe les villages de Kivumu, Masha, Rutigita, Monyi, Biziba, Kabungo, Rugezi, Nyumulom bwe ont été complètement détruits alors que c'est là où se trouve le Commandement des opérations militaires des Hauts-Plateaux de Fizi et Itombwe.

<sup>18</sup> Voir le Diagram of Itombwe Area/Mai-Mai Attacks and FARDC Positions qui nous montre que tous les villages banyamulenge qui ont été complètement incendiés par les Mai-Mai étaient situés tout au plus à deux kilomètres des Positions FARDC et certains à un kilomètre ; mais aussi dans certaines situations comme pour les villages de Bakura et Murambi, les militaires FARDC se sont retirés pour faciliter les Mai-Mai à accomplir avec quiétude leur tâche de détruire les villages des infortunés civils livrés à eux-mêmes par ceux-là qui étaient censés les protéger.

*Rapport ACTUALITE.CD au sujet de l'attaque de Kitasha par les Mai-Mai et l'intervention des FARDC contre les Twirwaneho-Android).*

Quant aux éléments de Gumino (littéralement, **restons ici** en Kinyamulenge) d'origine banyamulenge, ils ont fui l'armée régulière en cherchant asile dans leur milieu d'origine, à cause des massacres à caractère ethnique qui ont été perpétrés par les gouvernements mobutu et kabila en 1996 et 1998 à l'endroit des militaires tutsi durant les guerres de l'AFDL et du RDC.

Signalons en passant que les victimes ont été massacrés sous l'ordre des gouvernements congolais de l'époque Mobutu et Kabila, non pas parce qu'ils combattaient leurs gouvernements, mais à cause de leur appartenance ethnique.

Pendant la guerre de l'AFDL, tous les militaires banyamulenge massacrés, étaient membres des FAZ qui avaient servi loyalement la nation congolaise, et spécialement en combattant la rébellion muleliste qui était composée en grande partie par les Babembe (presque 70 % des effectifs mulelistes dans la partie Est du pays) et les Bafuliru. Lorsque la guerre de l'AFDL a éclaté, ces militaires ont tous été massacrés simplement à cause de ce qu'ils étaient sans tenir compte du service patriotique rendu au pays en libérant la partie Est sous l'emprise muleliste.

Signalons en outre qu'avant que ces militaires intègrent l'armée régulière dans les années 1968-1969, ils avaient combattu la rébellion muleliste dans le cadre d'auto-défense civile, et leur victoire sur cette dernière demeure une cause de méfiance communautaire entre les Babembe, les Bafuliru et les Banyamulenge, car cet antécédent est régulièrement exploité à des fins politiques par les ressortissants de ces deux communautés qui ne cessent aussi d'évoquer contre les Banyamulenge les crimes commis pendant la rébellion du RCD comme si cette rébellion avait été créée par les Banyamulenge à l'exclusion d'autres Congolais.

Au sujet de la victoire de la milice d'autodéfense civile banyamulenge sur les rebelles mulelistes, autrement appelés les Simba, les écrits de Koen Vlassenroot nous livre l'information suivante : «Quand les Simba furent repoussés dans les Hauts-Plateaux par l'armée nationale et commencèrent à rafler le bétail et à imposer des taxes, la rébellion se transforma en campagne ethno-militaire contre les Banyamulenge. Ces derniers réagirent en instaurant une milice d'autodéfense, formée et équipée par l'armée congolaise. Cette stratégie s'avéra fructueuse : les Simba furent vaincus et la population Banyamulenge put regagner les Hauts-Plateaux. Cependant les Banyamulenge estimèrent qu'ils n'avaient pas eu un autre choix que de demander la protection de l'armée nationale, **cela constitua pour leurs voisins Babembe et Fuliiru une collaboration impardonnable avec l'ennemi**. Pour les Banyamulenge, l'insurrection (muleliste) fut un réveil sociopolitique. Grâce à leur alliance avec le gouvernement, ils bénéficièrent d'un meilleur accès à l'éducation, aux services sociaux, **à l'armée et aux opportunités d'emplois, à la grande consternation des autres communautés**.<sup>19</sup>

Quant aux militaires banyamulenge massacrés pendant la guerre du RCD, ils avaient participé activement à la libération du pays pendant l'AFDL (coalition qui chassa le dictateur) et lorsque la guerre de la rébellion du RCD a éclaté, ils ont été sélectionnés et massacrés partout dans le pays, alors qu'ils ne s'étaient pas joints à cette rébellion, laquelle n'était pas uniquement constituée des Banyamulenge, car la plupart de ses premiers dirigeants étaient issus d'autres tribus congolaises dont les membres n'ont pas été inquiétés par le pouvoir de Kinshasa.

---

<sup>1919</sup> Vlassenroot, K., *op.cit* pp.30-31

Et ce sont ces massacres qui ont justifié la réticence des éléments Gumino d'intégrer l'armée régulière en préférant rester dans leur milieu d'origine, au mépris de toutes les règles militaires.

Actuellement, et ce depuis 2017 que tous les Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Itombwe sont en proie à une guerre qualifiée à tort par le gouvernement d'une guerre ethnique, dans laquelle interviennent les groupes armés bembé de Yakutumba, d'Ebuila et d'Aoci, les groupes armés fuliru des différents milieux de ces trois territoires œuvrant sous le nom commun de Bilozebishambuke, et le groupe armé nyindu du général auto-proclamé Mulumba. Tous ces groupes combattent, en coalition avec les groupes armés burundais de RED-Tabara, FNL et Forebu, les Banyamulenge faiblement défendus par les Twirwaneho qui sont des civils qui se sont organisés pour résister contre la menace d'extermination qui pèse sur tous les membres de leur communauté, et les Gumuno.

Signalons que le Gouvernement congolais ne devrait pas imposer à la situation tragique que traverse la communauté Banyamulenge la qualification de guerre ethnique, car les rebelles burundais n'ont pas des antécédents ethniques qui les opposent aux Banyamulenge.

Car, la présence de ces groupes armés burundais dans les Hauts-Plateaux est dictée plus par des raisons politiques imputables au Gouvernement congolais, du fait de les avoir offerts son territoire pour y exercer des activités subversives contre le gouvernement de leur pays d'origine. Et leur intervention à côté des milices Mai-Mai tribales contre les Banyamulenge nous fait croire à l'existence d'un pacte secret qui aurait été concocté dans le but du nettoyage ethnique des Banyamulenge, dans lequel le gouvernement congolais coopère silencieusement avec ces rebelles burundais.

C'est dans ce cadre que cette décision gouvernementale condamnant les groupes d'autodéfense civile banyamulenge ne peut que susciter des inquiétudes, du fait qu'elle a été adoptée sans tenir compte des causes réelles du conflit actuel en cours dans les Hauts-Plateaux ni de ses véritables initiateurs.

### **III. L'analyse contextuelle de la décision gouvernementale du 17 juillet 2020**

En effet, en date du 17 juillet 2020, le Conseil de Ministres réunis en sa 40<sup>ème</sup> Session a adopté entre autres mesures, dans l'objectif de ramener le calme sur le territoire national, la décision de mettre fin à l'activisme des groupés armés, Gumino, Twirwaneho et Android.

Cette décision vue comme telle semble répondre aux préoccupations légitimes de tout Etat, car la responsabilité première de l'Etat est de protéger sa propre population.<sup>20</sup>

En outre, cette mesure gouvernementale semble répondre également au souci commun à tous les Etats universels de combattre tout groupe rebelle qui naît sur le territoire national en vue d'assurer la paix et la sécurité en faveur de toute la population du pays.<sup>21</sup>

Ainsi, pour répondre à ce besoin primordial du peuple congolais, l'article 52 de la Constitution de 2006 dispose que : « Tous les Congolais ont droit à la paix et à la sécurité, tant sur le plan interne que sur le plan international. »

En effet, si, le droit à la paix et à la sécurité est reconnu à tous les Congolais sans distinction, pourquoi alors le Gouvernement congolais aurait-il laissé les Mai Mai et leurs alliés burundais détruire à sa

---

<sup>20</sup> Rapport de la Commission internationale de l'intervention de la souveraineté des Etats, (CIISE), « *La responsabilité de protéger* », Centre de Recherche pour le développement international, Ottawa, décembre 2001, p.

<sup>21</sup> Niyongabo, O., *Cours du droit international humanitaire*, ULGL, Bukavu, 2013, p.16

présence des centaines des villages, piller des centaines de milliers du bétail, et des fois avec la complicité des éléments FARDC, et les massacres de centaines de vies innocentes des membres de la communauté Banyamulenge, sans qu'une décision similaire à celle du 17 juillet 2020 soit adoptée à l'égard de cette coalition du mal?

En outre, pourquoi décider de détruire les groupes d'autodéfense civile banyamulenge, alors que le gouvernement sait clairement que n'eut été sa défaillance à assurer la sécurité de toutes les populations des Hauts-Plateaux en général et des membres de la communauté Banyamulenge et leurs biens particulièrement durant cette guerre, ces groupes d'autodéfense civile n'auraient pas vu jour ?

Ainsi donc, pour éviter de tomber dans le piège des manipulations politiciennes et ethniques le gouvernement devrait déterminer avant toute décision :

- Les véritables initiateurs de cette guerre, pour que ceux-là soient mis hors de d'état de nuire pour ramener la paix en faveur de toutes les communautés locales;
- Les vraies causes qui sont à la base de la guerre qui secoue tous les Hauts-Plateaux ;
- Les dégâts tant humains que matériels occasionnés pour toutes les communautés sans distinction ;
- Les motifs à la base de la naissance des groupes d'auto-défense civile visés par sa décision du 17 juillet 2020.

En effet, l'examen des documents écrits à notre disposition émanant de la communauté Babembe et les dégâts matériels et humains occasionnés à la communauté Banyamulenge nous laissent croire jusqu'à la preuve du contraire que la décision du gouvernement sous examen est partisane dans tous ces aspects, du fait qu'elle omet dans l'analyse de la situation sécuritaire du milieu dans lequel sévit cette guerre, les éléments essentiels qui l'auraient aidé à adopter une décision à l'abri de toute critique.

Ainsi, les éléments ci-haut mentionnés devraient entrer en ligne de compte dans l'analyse de la situation sécuritaire qui prévaut dans les Hauts-Plateaux, et l'on citera entre autres :

#### **IV. Les véritables initiateurs de ladite guerre qui ravages les Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Mwenga ?**

Bien que nous ne prétendons avoir tous les éléments de preuve de ce dossier sensible dans lequel interviennent plusieurs acteurs, les quelques documents écrits à notre disposition nous montrent sans l'ombre d'aucun doute que les membres influents de la Communauté Babembe sont les véritables initiateurs de cette guerre.

A ce titre nous mentionnerons les documents ci-après :

- La pétition du 10 février 2011 de la Communauté Babembe de Fizi au Ministère de l'Intérieur et Sécurité et dont les copies ont été réservées à la Présidence de la République, à l'Assemblée nationale, au Sénat, à la Primature, au Ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants, au Ministère de la Décentralisation, à vingt-huit représentations diplomatiques, aux Représentants des Eglises chrétiennes, à l'Assemblée et au Gouvernement provinciaux du Sud-Kivu, au Ministère de l'Intérieur du Sud-Kivu, à l'Administrateur du Territoire de Fizi et aux Chefs de Collectivités et des Groupements du Territoire du Fizi. Dans ce document à sa cinquième page, au neuvième point (point 9), ses auteurs nous parlent **des conflits fratricides interminables qui naîtraient si le Village de Minembwe est érigé en Commune rurale**. Ceci est

une preuve incontournable que le conflit de nettoyage ethnique actuel que subissent les Banyamulenge a été planifié pendant longtemps par les Babembe et que ce que nous vivons actuellement n'est que ce son exécution matérielle. Ce document a été signé par vingt-six personnes parmi lesquelles figure JEMSI MULENGWA qui était député national à cette époque (*voir l'annexe de la copie de ladite pétition*).

- Le communiqué non daté de la diaspora M'bondo relative à une contribution de 100 à 5 \$ pour soutenir leurs fils qui vivent dans la brousse dans l'objectif de défendre leurs terres contre la spoliation par les Rwandais. Entendez par là que les Rwandais dont il est question sont les Banyamulenge, comme si ce sont les Babembe qui attribuent la nationalité congolaise et non l'Etat congolais.
- La lettre n° Réf.015/C.G./LIJM/2019 du 13/04/2019 de la Ligue de Réflexion des Jeunes M'bondo sur **le déchargement des effets militaires à Minembwe en provenance du Kenya et du Rwanda**. Ce document prouve à suffisance l'intention méchante de diabolisation des Banyamulenge par les membres de la Communauté Babembe qui cherchent à convaincre l'opinion nationale et internationale de l'existence d'une menace de déstabilisation du pays à partir de Minembwe, en oubliant que les militaires des FARDC et le contingent de la Monusco sont présents dans ce milieu, et que les déchargements allégués ne peuvent jamais échapper à leur attention.
- La déclaration du 07/04/2019 de l'affaire Minembwe Commune rurale de la communauté estudiantine M'Mbondo du Nord-Kivu. Cette déclaration dénonce la création de la Commune de Minembwe comme **une cause des conflits communautaires qui aboutiront au bain du sang à l'instar de celui connu à Yumbi en 2017**. En effet, le bain de sang des paisibles populations civiles Banyamulenge que prédit ce document coule dans tous les Hauts-Plateaux à partir de l'année 2017, même en dehors des limites administratives de la commune rurale de Minembwe tel qu'il sera démontré dans la suite.
- La lettre n° 002/03/2019 du 12/03/2019 d'Emo ya M'Mbondo Cape Town au Président de la République, Félix Tshisekedi Tshilombo. Cette lettre dénonce les Banyamulenge comme des **Rwandais ; elle demande au Président de chercher une autre place à les installer provisoirement** pour qu'un débat avec les prétendus peuples autochtones de la Zone de Fizi soit mené pour ce dossier complexe et urgent, et qu'à défaut de les installer ailleurs, **toutes les tribus vivant à Fizi sont d'accord pour régler la question d'ingérence des Banyamulenge comme une priorité** : En effet, cette lettre au Président est une preuve irréfutable de l'existence d'un accord secret qui lie la coalition bembé, fuliru et nyindu dans le plan de nettoyage ethnique des Banyamulenge dans leur milieu d'origine. **Pourquoi et où les déplacer et pour quels motifs ?** Parce que la création de la Commune de Minembwe ne peut pas être un motif de chasser les Banyamulenge dans le milieu d'origine qu'ils partagent en commun avec les Babembe, en dépit des mensonges qu'ils ne cessent de peaufiner à l'égard de leur identité nationale (*voir l'annexe de la lettre au Président*)?
- La déclaration de Yoram Eciba du 25 octobre 2019 à la Radio France Internationale **qui conditionne la fin de la guerre de Minembwe par la suppression pure et simple de la commune rurale de Minembwe**. Dans sa déclaration, monsieur Yoram Eciba a abordé implicitement la question d'expulsion des Banyamulenge dans le territoire de Fizi en ces termes : «...Nous avons des Congolais en France. Il y en qui ont acquis la nationalité, ils sont nombreux. Est-ce qu'ils ont jamais demandé une terre en France ? Non, ça n'existe pas. Et le jour où ils vont demander une terre en France, la France va les expulser. » **Autrement, selon monsieur Yoram Eciba, la création de la commune rurale de Minembwe est une cause**

**suffisante pour que les Banyamulenge soient expulsés du Congo** (voir annexe de la déclaration de monsieur Yoram Eciba sur RFI).

- L'article de Dr. Philbert Bilombe sur «les prétendues chefferies des soi-disant «Banyamulenge» en République Démocratique du Congo : quand les archives établissent la preuve du contraire.» A la dernière page de son article, monsieur Bilombe, à l'instar de Yoram Eciba, **affirme que seule l'annulation pure et simple de la commune rurale de Minembwe est susceptible de ramener la paix.** Et toujours dans la logique de ses frères rédacteurs de la lettre n° 002/03/2019 au Président de la République Tshisekedi, **il affirme qu'à défaut du pouvoir public d'annuler cette commune, les Babembe le feront eux-mêmes** (voir annexe 6 sur « les prétendues chefferies des soi-disant « Banyamulenge » en République Démocratique du Congo : quand les archives établissent le contraire, par Dr. Philbert Bilombe B.A. (Hons), Fizi-RDC : fizimedia.com.»

En effet, tous ces documents prouvent à suffisance que contrairement aux allégations des Babembe imputant l'initiative de la guerre aux Banyamulenge, par contraire, **ce sont eux les initiateurs et les exécutants matériels de la guerre que subit actuellement la communauté Banyamulenge depuis plus de trois ans**, et la création de la commune rurale de Minembwe n'est qu'un prétexte parce que plusieurs contrées des Hauts-Plateaux affectées par cette guerre ne sont pas incluses dans les limites administratives de cette Commune.

#### **V. Les causes de la guerre selon ses initiateurs**

Selon les allégations contenues dans les différents documents ci-haut examinés, les causes de cette guerre qu'ils ont initiée contre les Banyamulenge seraient la **création de la Commune rurale de Minembwe**, mais la réalité concrète des contrées des Hauts-Plateaux touchées par cette guerre témoigne le contraire. Car si réellement cette guerre avait été provoquée par la création de cette commune, elle se serait limitée au niveau de cette commune, et n'atteindrait pas d'autres régions situées en dehors des limites administratives de cette commune.

En effet, selon les décret n° 13/029 du 13 juin 2013 conférant le statut de ville et de commune à certaines agglomérations de la Province du Sud-Kivu, les limites de la commune de Minembwe telles qu'énumérées à l'article 8 de ce décret sont définies comme suit :

1. Au Nord : le ruisseau de Kalingi et la rivière Minembwe ;
2. Au sud : Le ruisseau Sala et la rivière Kabanja ;
3. A l'Est : La chaîne de Mukoko et la forêt de Rugomero
4. A l'Ouest : la rivière Mategenya.

Ainsi, contrairement aux allégations contenues dans les documents précités, la plupart des villages qui ont été attaqués et détruits par les Mai-Mai bembe, fuliru et nyindu et les rebelles burundais sont des contrées lointaines à ces limites administratives de la commune rurale de Minembwe, ainsi donc :

- **Tous les villages banyamulenge du Secteur d'Itombwe** qui ont été complètement détruits, notamment ceux de Kwiruru, Murambi, Bakura, Makutano, Nkango, Malanda I, Nkango II, Nkango III, Nyamara, Nazareti, Bijanda I, Bijanda II, Bijanda III, Tulambo, Rushasha I, Rushasha II, Nyagisayo, Marunde I, Marunde II, Marunde III, Kivogerwa, Kuwimbogo, Kuwamakila, Gatenga, Kigazura, Mikenke I, Mikenke II, Kibundi, Gasiro I, Gasiro II, Nyabindi, Nyabihoma, Kurinjanja, Gihanama, Kuwabahanga, Kwiruru, Kusho, Lisansi,

Burembo, Rukwiza, Kidasi, Bikuba, Rugabano, **étaient situés au Nord-Ouest à plus ou moins 20 à 50 km de distance des limites administratives de la Commune rurale de Minembwe.**

- **Tous les villages du Secteur de Tanganika du territoire de Fizi** qui ont été totalement saccagés par les Mai Mai et leurs alliés, notamment Mikarati, Kabara, Kamombo, Mutanoga, Chakira, Mutenja, Ngoma I et Ngoma II, Gitasha I, Gitasha II, Kanogo, Nyamara, Kanogo, Mutenja, Nyagisozi, etc. **étaient tous au Nord et à plus ou moins de 30 à 50 km de distance de la Commune de Minembwe et loin de ses limites administratives ;**
- **Les villages du Groupement de Bijombo** notamment ceux Masango, Gihuha, Rubibi, Mbundamo, Gashararo I, Gashararo II, Gatoki I, Gatoki II, Bikuba, Chanzovu, Bijombo I, Bijombo II, Bijombo III, Shenge, Kagogo I, Kagogo II, Kagogo III, Kagogo IV, Kwirango, Kwirango I, Kwirango II, Mugeti, Gahuna I, Gahuna II, Kuwinkurankunzi, Kinyoni, Kanono, Gongwa, Gashigo, Murambya, Kuwagahura, Runywero, Maheta, Mukumba I, Mukumba II, Rubarati et Bikinga, etc. **étaient situés plus loin au Nord entre 80 et 130 km de distance de la Commune de Minembwe.**

Ceci nous montre clairement que contrairement aux allégations Bembe selon laquelle leur guerre contre les Banyamulenge a été motivée par l'érection de la commune de Minembwe sur les prétendues terres bembe, mais,

- la seule vérité est que cette guerre **visé les Banyamulenge en tant que communauté ethnique en vue de leur déracinement en RD Congo** et non la commune de Minembwe sur les soi-disant terres bembe, parce que les contrées du groupement de Bijombo ne sont pas incluses dans la partie des terres que les Babembe prétendent faussement être les leurs, et c'est la raison même qui fait l'identité nationale de Banyamulenge est actuellement diabolisée par les incitateurs à la haine ethnique de tout acabit tels que Kwebwe Kimpele, Honoré Nbganda Zamboko, Yoram Eciba, Homer Bulakali Mwene wa Bene, Dr. Philbert Bilombe, Dr. Mulongecha, Rumonge, etc.

## VI. Le bilan non-exhaustif de cette guerre

### VI.1. Le bilan non-exhaustif des personnes tuées

Voici ci-bas la liste non exhaustive des personnes tuées lors de ces attaques Mai-Mai et leurs alliées burundais.

N°	Names	N°	Names	N°	Names
1.	Byiringiro Bishenga	47.	Savimbi Fatake	93.	Semahoro
2.	Aaron Kibirira	48.	Mudahigwa	94.	Chubahiro Musinga
3.	Gatabazi Ruziga	49.	Semahoro's cow keeper	95.	Kaba Ruhengu

N°	Names	N°	Names	N°	Names
4.	Byishimo Gasogi	50.	Semahoro's cow keeper	96.	Espoir Mutegetsii
5.	Elisha Muyehe Gihura	51.	Ndayishimiye Kabuteni	97.	Rugorora Muzungu
6.	Jackson Gakingiye	52.	Mutebutsi Myaju	98.	Alexis Museveni
7.	Kanyamararo Nsamirwa	53.	Byambu Cosma	99.	Ruberandinda Mutajiri
8.	Ngabo Mvunabandi	54.	Pastor Enoch Masomo	100.	Byicaza Karubandika
9.	Kadihira grandson	55.	Nyiranziza K.	101.	Rutiririza Bibogo
10.	Minerval Kamaga	56.	Pastor Jonas Ndagiyo	102.	Gapapa Dudu
11.	Claude Nderera	57.	Semabanga	103.	Buregeya Ntoyinkiko
12.	Mucyo Byicaza	58.	Giti	104.	Ntoyinkiko son in law
13.	Elias Nshimirwa	59.	Mubaya	105.	Ndayishimiye Nganizi
14.	Freddy Nshimirwa	60.	Serugo Mazuru	106.	Boaz Nkundiye
15.	Rubibi Madedda	61.	Peter Shema	107.	Semahoro Kimenyerwa
16.	Karire Gishokoma	62.	Abdallah	108.	Nyamwiza

N°	Names	N°	Names	N°	Names
					Mutoto
17.	Osborn Gatabazi	63.	Rurengera Bagabo	109.	Adoni Fabien
18.	Ntayoberwa Mukiga	64.	Aimable Bagabo	110.	Nyamutarutwa Niyomurinzi
19.	Kiremwa Semakumi	65.	Mugenzason	111.	Rutare Mushambaro
20.	Byishimo	66.	Bagaza Barita	112.	Segabiro Kanyabugoyi
21.	Bisosi Jigija Sebayehe	67.	Buyoya Osé	113.	Mukiza Misengo
22.	Gaparaki Ngarura	68.	Musekera Manassé	114.	Pastor Gapata Bidogo
23.	Rivuze Rugeyo	69.	Kibonge Bijavu	115.	Rutaramirwa Muhigi
24.	Mwungura Nyabihorwa	70.	Iranzi Gasaba	116.	Ngirumukamyi Nyakwana
25.	Nyirandegeye Migeri	71.	Munyakazi Changachanga	117.	Bitungwa Kijenga
26.	Rutunganya Muhwija	72.	Chubahiro Butsiriko	118.	Ngabo Ruberwa
27.	Gapapa Ndege	73.	Yakutumba	119.	John Bukombe
28.	Bigabo Gitimbwa	74.	Mararo Ruberangeyo	120.	Mbyayingabo Padiri

N°	Names	N°	Names	N°	Names
29.	Bisenga Dieudonnéson	75.	Nkiriho Kanoro	121.	Sentozi Rwezangoro
30.	Kiruhura Sadam	76.	Seka Rugimbana	122.	Bakareke
31.	Freddy Mutegwantebe	77.	Mandevu	123.	Kibonge Mutuganyi
32.	Mandela Nkundabatware	78.	Clément Ndiyunguye	124.	Rukumbuzi Byishimo
33.	Mannasé Sebatutsi	79.	Mafunzi	125.	Muganga Irakiza
34.	Rutabara Kameteri	80.	Pascal Mugema	126.	Kabunda Sendoto
35.	Byishimo Musabwa M.	81.	Sengabire Semiringa	127.	Rwamba Mududa
36.	Nkurunziza Byondo	82.	Sebaragirwa Shabutwa	128.	Pasteur Rushikama
37.	Gatutu Rivuze	83.	Muraja Rutaganda	129.	Ndayambaje
38.	Byicaza Sahiriza	84.	François	130.	Chef Sadock Musinga Bikokora
39.	Bizimana Rugamba	85.	Mugaza André	131.	Maman Uziya
40.	Mvuyekure Gitama	86.	Bonk Serugo	132.	Mutebutsi Freddy
41.	Gisubizo Rwamba	87.	Bagaza Mashosho	133.	Sosthène
42.	Amos Muhizi	88.	Benjamin Zoziyamba	134.	Musore Budederi

N°	Names	N°	Names	N°	Names
43.	Bisore Ruboneka	89.	Rivuze Domitian	135.	Biregeya Sebashuka
44.	Rubibi Makuza Kasa	90.	Alexis Rutonda	136.	Habinshuti Uziyeli
45.	Mutebutsi Kabushoshi	91.	Imani Ndarwemeye		
46.	Biregeya Jérôme	92.	Tambura Ndarwemeye		

## VI.2. Le bilan non-exhaustif des villages détruits et des vaches pillées ou tuées

En effet, les listes non-exhaustives des villages détruits ont été présentées dans la partie liée aux causes de la guerre, et le bilan a été présenté pour chaque partie du territoire des Hauts Plateaux à savoir Itombwe, Fizi et Uvira. Nous référons donc nos lecteurs à cette partie pour les informations nécessaires quant aux destructions occasionnées par les attaques mai-mai et les rebelles burundais aux villages banyamulenge.

- **Au niveau du secteur d'Itombwe** en territoire de Mwenga.

Dans cette partie nous présentons seulement les infrastructures sociales, à savoir les églises, les écoles, les centres de santé et les centres de formation qui ont été détruites dans cette région.

### Eglises, Centres de santé et Centres de formation détruits dans Itombwe

EGLISES		EGLISES	CENTRES DE SANTE	CENTRE DE FORMATION
1.	CELPA / Tulambo	E.P.Tubangwa / Tul.	Tulambo CS	CF Mama Shujaa
2.	CELPA / Kigazura	Institut Mahuno/ Tul.	CS from Bakura	
3.	CELPA / Marunde I	Institut Biblique / Tul.	CS from Malanda	
4.	CELPA / Marunde II	Kigazura		
5.	CELMC / Mikenke II	E.P. Marunde II		
6.	CEPAC / Kihanama	E.P. Malanda		
7.	CELPA / Rushasha I	Institut Kukwe de Nazareth		

8.	CEPAC / Kivogerwa	E.P.Nkango		
9.	CELPA / Rushasha II	Institut Tuungane		
10.	CELMC / Kasiro I	Institu Makutano		
11.	CELMC / Kasiro II	Institut Makutano		
13.	CELPA / Nyamara	E.P. Bakura		
14.	CEMLC / Ruvumera	E.P. Kashorero		
15.	CADC / Linjanja	Institut Espoir de Nkango		
16.	CELPA / Bijanda I			
17.	CELPA / Bijanda II			
18.	CELPA / Nkango I			
19.	CELPA / Nkango II			
20.	CELPA / Nkango III			
21.	CELPA / Makutano			
22.	CELPA/ Ruhangarika			
23.	CELPA / Lisansi			
24.	CELMC / Bakura			
25.	CELMC / Bikuba			
26.	CELPA / Murambi			
27.	CFR/Murambi			
28.	CELPA/Bakura			
29.	CEPAC/Lisansi			
30.	Methodist/Makutano			
31.	CLMC/Burembo			
32.	Methodist/Burembo			
33.	Comite/Kivogerwa			
34.	CLMC/Marunde			
35.	CLMC/Kidasi			
36.	CELPA/Nyamara			

37.	Methodist/Rukwiza			
-----	-------------------	--	--	--

- **Au niveau du Secteur de Tanganika en territoire de Fizi**, ici aussi, pour éviter un double travail, nous référons nos lecteurs à la partie consacrée aux causes de la guerre selon ses initiateurs.
- **Au niveau du Groupement de Bijombo**, voir la partie aux causes de la guerre selon les initiateurs.

En effet, les listes des villages présentés plus haut sont illustratives, mais les estimations les situent à environ trois cents (300) (*voir quelques photos des décombres des quelques maisons à titre illustratif en annexe*)

Quant au nombre des vaches pillées ou tuées, elles sont estimées à environ 130.000 (*voir en annexe l'état des vaches coupées à la machette*).

**Il est inconcevable que tous ces crimes odieux se commettent dans un Etat (qui a l'obligation impérative de protéger ses citoyens sans discrimination) contre une partie de sa population pendant plus de trois ans, sans attirer l'attention et la compassion de ses dirigeants pour les stopper, et que ces derniers attendent l'attaque du 16 juillet 2020 du bastion du Mai-Mai Ebuila Mtetezi, le défenseur de la cause bembé d'expulsion des Banyamulenge en RDC, pour que la compassion ethnique se déchaîne pour dénoncer un génocide fictif, ce qui est une preuve de solidarité expresse avec le Mai-Mai à la cause de déracinement des Banyamulenge de leur milieu d'origine.**

En date du 29 juillet 2020, une commission d'enquête composée des députés provinciaux, du Ministre provincial de l'Intérieur et des chefs coutumiers se serait rendu à Kipupu pour enquêter sur les dégâts occasionnés par l'attaque du 16 juillet 2020.

Nous pensons que cette initiative du gouvernement provincial devrait concerner aussi tous les villages d'Itombwe qui ont été détruits par le seigneur de guerre de Kipupu, Ebuila, mais aussi tous les villages Banyamulenge de toute la région des Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Itombwe pour plus d'impartialité afin de déterminer aussi les dégâts matériels et humains occasionnés par les attaques mai-mai à la communauté Banyamulenge. A défaut, cette enquête devrait être rangée dans le même angle que la décision de la 40<sup>ème</sup> Réunion du Conseil des Ministres, dont l'objectif ne sera que de consolider cette mesure gouvernementale, qui a été adoptée au détriment d'une communauté discriminée sur la base ethnique et en voie d'extermination.

La mission d'enquête vient de donner le bilan de 15 morts et de 11 blessés dont nous déplorons et mettons au compte du gouvernement congolais pour deux raisons à savoir :

- Du fait d'avoir failli totalement à son obligation d'étendre effectivement son contrôle sur tout le territoire des Hauts-Plateaux pour y assurer la sécurité et imposer la paix pour toutes communautés locales sans discrimination ;
- Pour avoir collaboré silencieusement à travers son armée aux attaques mai-mai et des rebelles burundais contre les paisibles civiles banyamulenge depuis 2017 jusqu'aux attaques de Kalingi du 10 et du 13 juillet 2020 qui ont déclenché l'opération de représailles du groupe d'autodéfense civile banyamulenge qui n'avait pas un autre choix que de se venger contre cet ennemi déclaré Ebuila ;

De tout ce qui précède, il est plus évident que les initiateurs de cette guerre d'épuration ethnique des Banyamulenge sont les leaders communautaires bembe, fuliru et nyindu, et c'est à ces leaders et leurs milices Mai-Mai que la décision du 17 juillet 2020 devrait s'adresser et non aux groupes d'auto-défense civile banyamulenge qui ont été forcés de se défendre par une situation de nécessité absolue provoquée par la guerre d'épuration ethnique qui leur a été imposée, et la mise en exécution de la décision gouvernementale du 17 juillet 2020 à l'égard des groupes d'autodéfense concernés risque de consommer le plan d'épuration ethnique et le génocide de la communauté Banyamulenge en accord parfait avec les préoccupations des Mai-Mai qui, en réalité sont des milices gouvernementales créées pour le besoin de la cause.

Nous sommes tenté de penser que, lorsque les dirigeants étatiques sont engagés dans une spirale d'actes qui mènent au génocide d'une ethnie ou d'un groupe social, ils sont souvent aveuglés par une force irrésistible qui ne les permettent pas de lire leurs actes à la lumière de l'histoire d'autres événements similaires qui se sont déroulés dans le passé, sinon l'histoire du génocide rwandais 1994 où les Tutsi rwandais étaient présentés comme des **serpents** et des **cancelrats** serait instructif pour les autorités congolaises, ou celle de Bosnie Herzégovine de la fin des années 1980 où les Bosniaques étaient présentés comme **une maladie, une gangrène** dont l'existence menaçait l'existence d'autres communautés.<sup>22</sup>

Qu'est-ce qui n'est pas dit à l'endroit des Banyamulenge pour les diaboliser dans l'objectif du nettoyage en cours : **ils sont des réfugiés rwandais de 1959 qui usurpent les terres des autochtones ; ils sont utilisés par le pouvoir de Kigali pour provoquer la balkanisation de la partie Est du pays en vue de son annexion au Rwanda, faits qui constituent une campagne de déshumanisation et de diabolisation des membres de cette communauté pour permettre au gouvernement congolais de s'en débarrasser facilement parce qu'ils constituent une menace contre la survie du pays en tant qu'Etat unitaire (voir en annexe le mémo d'Honoré Bganda Zamboko sur la vérité de la guerre de Minembwe, Spécial Point de Presse d'Honoré Ngbanda à la Presse Kinoise, diasporanabisomoko, htm, p.1).**

Peut-on nous dire la différence entre les **Interahamwe, cette milice du gouvernement Habyarimana** qui tuait, violait et éventrait les femmes enceintes tutsies pour voir comment un embryon d'un enfant tutsi était couché dans le ventre de sa maman, et **la milice Mai-Mai à la solde du gouvernement congolais** qui tue les femmes banyamulenge, après les avoir violées et mutilées dans la suite tous leurs corps y compris leurs organes génitaux, à l'instar de ce qui a été fait aux dames Nyamwiza et Nyamutarutwa, suite à la complicité des militaires du gouvernement congolais de la Position de Kivumu avec les Mai-Mai de Musika ?

## VII. Les motifs à la base de la naissance des Gumino, Twirwaneho et Android

Dans tous les pays de la planète, la sécurité de personnes et de leurs biens est assurée par l'Etat qui remplit cette mission à travers son armée et le corps de la police.

C'est dans ce cadre que l'article 188 de la Constitution de 2006 prévoit que l'armée est républicaine. Elle est au service de la Nation congolaise tout entière.

Selon cette disposition constitutionnelle, c'est l'armée qui garantit la sécurité et la paix à la population au nom et pour le compte de l'Etat.

Malheureusement, dans notre grand et beau pays, la RDC, cette armée censée être républicaine et au service de tous est au service des politiciens qui l'utilisent à des fins personnelles.

---

<sup>22</sup> Thompson, Quests, 1990, p.254-255, cité par Laurence Robin Hunter, « Le nettoyage ethnique en Bosnie Herzégovine » : Buts atteints ? Revue de l'Est, vol. 45/1/2005,p.1

Plus haut nous avons montré que les raisons qui ont milité à la dissidence de Gumino sont des massacres qui ont été perpétrés aux militaires de l'armée régulière d'ethnie tutsie qui étaient fidèles à ces mêmes gouvernements, lequel ont commandité leurs massacres tel qu'il sera exposé dans la suite.

Et ce sont des attaques mai-mai contre la population civile banyamulenge et le refus des éléments de l'armée régulière d'assurer sa sécurité ainsi que celle de ses biens qui a donné naissance à Twirwaneho.

Ainsi, voyons dans cette partie les circonstances de la naissance à chaque groupe d'auto-défense en particulier.

### **VII.1 . Les motifs ayant donné lieu à la naissance des Gumino**

Le terme kinyamulenge de Gumino signifie littéralement « **Restons-ici ou en ce lieu** ».

Les membres de Gumino justifient leur décision de se retirer de l'armée régulière à cause des massacres que les autorités congolaises ont ordonnés contre les militaires de l'ethnie tutsi pendant les guerres de 1996 et de 1998.

Loin de nous perdre dans des détails en produisant les listes de tous les civils Banyamulenge qui ont été massacrés durant les deux guerres, et même celles de tous les militaires Banyamulenge qui ont été massacrés pendant les mêmes guerres (AFDL et RCD), dans cette partie nous ne mentionnerons que quelques noms, surtout pour les militaires tués pendant l'AFDL sur une liste non-exhaustive, et pour ceux qui ont tués à l'époque de l'avènement de la guerre du RDC nous donnerons seulement le nombre des victimes, bien que nous ayons leurs noms.

Il faudra rappeler que tous ces massacres constituent des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre qui sont imprescriptibles et dans lesquels certains responsables politiques du pays pendant les régimes de Mobutu et de Mzee Laurent Kabila devraient répondre devant la justice.

Et c'est la même situation qui est entrain de se reproduire sous une autre image, avec l'appui tacite du gouvernement actuel aux Mai-Mai en vue de massacrer les Banyamulenge afin de les pousser à fuir définitivement du Congo.

#### **VII.1.1. Pendant l'AFDL**

Lors de l'avènement de la rébellion de l'AFDL, dans l'armée nationale , les Forces armées zaïroises de l'époque, il y avaient des militaires banyamulenge qui avaient servi avec dévouement et abnégation le pays, et qui avaient même accompli des exploits guerriers qui devraient être inscrits dans les annales de l'armée nationale, du fait d'avoir combattu et détruit dans le cadre d'auto-défense civile, les poches de résistance de la rébellion muleliste qui avaient élu domicile dans les Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Itombwe.

Au lieu de les récompenser pour le service loyal et dévoué qu'ils avaient rendu à la nation, lorsque la guerre a éclaté, ils ont tous été massacrés et certains avec leurs familles à cause de leur identité ethnique.

Ainsi, nous mentionnerons à titre illustratif les noms suivants :

1. 1<sup>er</sup> SgtMaj. Chaziga Mihayo et son épouse, les parents biologiques de l'ex. Vice-Ministre Kamanzi Kibibi ;

2. Muhorana Adrien et son épouse ;
3. Sebahire Ndahiganwa et son épouse ;
4. Le diacre Adj. Ndagano Setonde;
5. Sgt.Philémon Mvurumutsi ;
6. Caporal Janson Kinyoni
7. SgtMaj Sebanwa et ses deux fils Sadock et Pablo;
8. Adj. Ndahinda Seruhororo ;
9. Madame Kanyaruhago, mère du GnBde François Mugabo ;
10. Victor Sebihunga ;
11. Madame Rugira Ntaremerwa
12. Rutiririza Bigege ;
13. Mathias Sebahire
14. Lt Gatongi Gafurumba ;
15. Lt Kigeli Karema ;
16. 1<sup>er</sup> Sgt. Zachée Setonde Kazege.<sup>23</sup>

Tous ces militaires ont été assassinés non pas parce qu'ils étaient de mèche avec la rébellion de l'AFDL, mais parce qu'ils étaient uniquement des Tutsi, et presque tous étaient loin du lieu où s'est conçu le projet de l'AFDL pour qu'ils soient soupçonnés d'entretenir un lien de connivence avec l'Alliance.

Ainsi, il y en avait ceux qui étaient à Mwenga tels que Rutiririza Bigege, Mathias Sebahire, Lt Kigeli Karema, Lt Gatongi Gafurumba, à Shabunda tel que le 1<sup>er</sup> SgtMaj. Chaziga Mihayo ou à Kalemie tel que le diacre Adj. Ndagano Setonde, ou à Kinshasa tels que l'Adj. Ndahinda Seruhororo et le Sgt. Sebanwa Padiri, loin du foyer de naissance de l'AFDL.

Dans le rapport Mapping de Sonia Rolley de 2009, l'incident des assassinats des militaires Banyamulenge qui servaient dans les FAZ dans la ville de Bukavu y est signalé en ces termes : «...Plusieurs familles des militaires tutsi servant dans les FAZ et accusées de trahison ont été exécutées à cette occasion. Les victimes ont été tuées soit par balles soit par coups de machettes .»<sup>24</sup>

Avaient-ils réellement trahi le pays tel qu'allégué dans les écrits de cet auteur, ou parce qu'ils étaient simplement des Tutsi ? Non, ils n'avaient pas trahi le pays, mais ils ont été tués simplement parce qu'ils étaient des Tutsis, car les assassinats auxquels ils ont été soumis constituent des exécutions sommaires sans jugement préalable, le seul qui pouvait confirmer ou infirmer qu'ils avaient trahi ou non le pays.

Ce rapport documente plusieurs incidents d'assassinats des civils Banyamulenge à Baraka, Fizi, Lweba, Lusenda, Mboko où ils ont été massacrés en centaines par les militaires des FAZ et les milices bembe, mais aussi à Uvira, Sange, Luberizi et Kamanyola.

<sup>23</sup> Données recueillies auprès des proche-parents des victimes: A noter que certaines des victimes leurs grades ne sont pas mentionnés parce que les personnes contactées n'étaient pas informées à ce sujet.

<sup>24</sup> Sonia Rolley, Rapport Mapping, Sud-Kivu, mars 2009.

Voyons ce qui ont été tués lors de l'avènement de la guerre du RCD.

### **VII.1.2. Pendant la guerre du RDC**

Lors de la dissidence de certains membres du gouvernement central qui a donné naissance au Mouvement politico-militaire du RDC, le gouvernement de Kinshasa, à travers Yerodia Ndombasi et Mweze Kongolo, respectivement Ministre des Affaires étrangères et Ministre de la Justice, a appelé toutes les populations congolaises de se mobiliser pour tuer les Tutsi, et jamais les membres des communautés tribales de Wamba Dia Wamba, d'Emile Illunga, de Lunda Bululu ou de Tambwe Mwamba qui étaient les grands ténors de ce Mouvement.

Cet appel a été reçu avec enthousiasme, et les familles tutsies et tous les militaires tutsis ont été collectivement massacrés partout où ils étaient déployés dans le pays au service de la nation congolaise.

Tous ces crimes commis en l'endroit des membres d'une seule communauté ethnique sont à la fois des crimes contre l'humanité à cause du caractère systématique et généralisé de leur perpétration à l'égard des populations civiles tutsies qui jouissent d'une protection spéciale de par les règles du droit international humanitaire applicable pendant les conflits armés, mais aussi des crimes de guerre pour les militaires Banyamulenge et les tutsi du Nord-Kivu qui ont été tués, alors qu'ils n'étaient pas aussi entrés en dissidence contre le gouvernement congolais.

Mais aussi ces crimes revêtent le caractère de génocide, parce que toutes les victimes qui sont tombés dans les mains du pouvoir congolais ont été tous massacrés sans épargner même un seul survivant.

Actuellement, les compatriotes Bembe, Fuliru et Nyindu brandissent contre les Banyamulenge les crimes commis pendant la rébellion du RCD, comme si ce Mouvement avait été créé exclusivement par la communauté Banyamulenge. Ce qui est une erreur grave de jugement souvent dictée par un sentiment de haine ethnique viscérale qu'ils entretiennent à l'égard des Banyamulenge. Actuellement, il y en même ceux prêchent que les Banyamulenge sont des réfugiés rwandais de 1959 qui auraient transité par les camps de Katobo, Lemera et Mulenge, avant de gagner les Hauts-Plateaux d'Uvira, de Fizi et Itombwe où, selon leurs détracteurs, ils cherchent à spolier les terres ancestrales des soi-disant autochtones (*voir en annexe la lettre d'Honoré Bganda Zamboko et sa lettre au Secrétaire Général de l'ONU du 10 juillet 2020*).

Pendant cette guerre, les incidents d'assassinats suivant ont été répertoriés.

**A Kinshasa** : 172 personnes habillées de pneus, aspergées d'essence et incinérées vivants, ils couraient dans les rues jusqu'à ce qu'ils tombaient consumés par le feu, sous les applaudissements du public qui réclamait qu'ils soient tournés pour bien griller.

**A Lumbashi** : 400 militaires ;

**A Kamina** : 380 militaires ;

**A Kalemie, Moba et Pweto** : 136 ;

**Lubutu et Kisangani**: 88.<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Données recueillies auprès des collègues des victimes de ces massacres

Tous ces militaires et d'autres dont nous n'avons pas les noms ont été tués, non pas parce qu'ils s'étaient rebellés au gouvernement central, mais simplement parce qu'ils étaient des Tutsi. Et voilà ce qui a donné prétexte à la dissidence des éléments de Gumino qui disent qu'ils n'étaient pas prêts à servir un gouvernement qui tue ceux qui sont à son service, uniquement parce qu'ils sont de telle ethnie et non à cause de leurs fautes personnelles.

En d'autres termes, l'argument à la base de la dissidence des éléments Gumino trouve sa source dans la faiblesse des gouvernements successifs congolais qui ont agi dans ces cas d'espèce sur base des impulsions à caractère ethnique, en massacrant des militaires innocents à cause de ce qu'ils sont et non à cause des fautes qui leur sont imputables.

Et le même comportement n'a-t-il pas refait surface dans cette guerre qui ravage les Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Mwenga, où les militaires affectés dans ce milieu se comportent non comme des militaires de l'armée régulière dotée d'une mission républicaine pour tous les habitants de ce milieu, mais comme ceux d'une armée d'ethnie qui y ont été affectés pour assister passivement aux attaques des Banyamulenge, et des fois pour apporter une aide indispensables aux Mai-Mai et leurs alliés burundais dans leur mission de déracinement des membres de cette communauté dans son milieu naturel ?

En outre, le gouvernement congolais qui s'évertue de prouver au monde l'existence d'une guerre ethnique opposant les communautés Bembe, Fuliru et Nyindu aux Banyamulenge, est-il à mesure de nous dire l'antécédent ethnique existant entre les rebelles burundais et les Banyamulenge pour que nous nous inscrivions aussi dans la logique de son analyse, surtout que certains des éléments de ces groupes armés burundais sont des Tutsi ?

Et la rhétorique belliqueuse creuse des sponsors et des idéologues du déracinement des Banyamulenge au Congo, sous prétexte qu'ils sont des réfugiés rwandais de 1959, ne trouve-t-elle pas ses supporteurs parmi les milieux du pouvoir congolais,<sup>26</sup> sinon ces incitateurs et propagandistes de la violence et la haine envers les Banyamulenge seraient pas déjà dénichés pour être poursuivis devant la justice ?

## **VII.2. Et les Twirwaneho qui sont-ils ?**

Les Twirwaneho sont des civils banyamulenge qui s'organisaient spontanément pour résister à la razzia de leurs vaches par les Mai-Mai avant cette guerre.

Lorsque la guerre a éclaté ils se sont organisés avec leurs moyens de bords, en dépit de leur faiblesse sur le plan numérique et logistique, pour résister à l'ennemi Mai-Mai truffés des rebelles burundais de Red-Tabara, FNL et Forebu.

C'est grâce à ce groupe d'auto-défense qu'on trouve encore quelques îlots des populations banyamulenge dans les Hauts Plateaux sinon le déracinement serait effectif.

Mais aussi, c'est suite à cette faiblesse sur le plan numérique et logistique que plus de 70 % des villages banyamulenge ont été complètement détruits et désertés par la population, et que plus de 80 % de leurs vaches ont été pillées, et plus de 300 personnes tuées devant l'indifférence notoire des forces régulières, et des fois avec leur concours actif.

---

<sup>26</sup> La déclaration de l'ONG Campagne Citoyenne pour la Paix et le Développement Durable du 2 décembre 2019 sur le discours incendiaire du Député provincial de l'UNC Homer Bulakali à Bakara le 30 novembre 2019 appelant les Babembe à chasser les Banyamulenge du territoire de Fizi ou à les tuer en affirmant qu'ils sont soutenus par le gouvernement dans ce plan macabre illustre cette réalité.

En effet,

- le témoignage de la rescapée du carnage de Kivumu dans lequel sont périées les dames Nyamutarutwa et Nyamwiza après être méchamment violées et mutilées, et que leur compagnon monsieur Adoni soit tué par balle est une preuve de cette collaboration active des FARDC et les Mai-Mai et leurs alliés à ce plan occulte.

En tout état de cause les Mai-Mai ne devraient pas être les enfants chéris des FARDC à moins de nous dire qu'ils sont liés par le pacte commun de déracinement des Banyamulenge dans leur milieu naturel.

### VII.3. Et les Android qui sont-ils ?

Les Android et les Twirwaneho sont des civils qui résistent contre l'extermination communautaire à laquelle ils sont assujettie. Ils ont été créés par les circonstances sécuritaires exceptionnelles dans lesquelles ils se sont retrouvés nonobstant eux, tel que l'a dit l'ancien Président américain John Fitzgerald Kennedy dans cette célèbre citation selon laquelle : « *C'est le sort de notre génération de vivre les bagarres que nous n'avons pas commencés dans un monde que nous n'avons pas fait.* »

Et Lamarck Jean Baptiste de Monet Chevalier n'a-t-il pas reconnu dans sa théorie naturaliste que : « *Le milieu crée le besoin, le besoin crée l'organe, et l'hérédité le consolide.* »

En peu des mots, les groupes d'auto-défense civile visés par la décision du Conseil de Ministres du 17 juillet 2020 sont nés du **besoin de survivre** contre la volonté déclarée de leurs bourreaux Mai-Mai et leurs alliés de les déraciner ou de les exterminer sur le sol congolais. Ils ne sont pas des rebelles au gouvernement ni des ennemis des tribus voisines, et la décision du gouvernement à leur égard devrait être tempérée pour que la lumière soit faite sur les véritables responsabilités dans cette guerre asymétrique qui leur a été imposée.

Dans tous les cas, le gouvernement congolais devrait adopter une attitude impartiale pour trouver solution à la situation sécuritaire très complexe qui secoue les Hauts-Plateaux, car selon notre analyse ces paysans banyamulenge ne sont pas des rebelles au gouvernement pour ordonner des opérations militaires contre eux.

Par contre, nous pensons que le gouvernement congolais est pris en otage par quelques extrémistes qui l'ont engagé dans cette voie qui risque de consumer inutilement une partie dans sa population.

L'ancienne célébrité musicale de la Rumba congolaise, **feu Franco Lwambo Lwanzo Makiadi** dans sa chanson dénommée « **Princesse Kikou** » a exprimé cette situation en ces mots traduits en Français comme suit : « **Tu m'a calomnié chez maman, tu m'a calomnié chez papa, où est-ce que tu as vu un enfant refusé à cause des racontars ou sur base des paroles calomnieuses, maman ah, maman ah.** »

A notre sens, **les Banyamulenge seraient victimes de racontars et des paroles calomnieuses que leurs détracteurs ne cessent de distiller dans les oreilles des dirigeants du pays**, tel le plan de balkanisation qui passera par la création de la commune rurale de Minembwe qui, selon les termes de l'**ex. Ministre Bitakwira**, est une **exta-commune qui a traversé les frontières, elle quitte le territoire de Fizi pour se retrouver dans Mwenga, dans Uvira...**,<sup>27</sup> et qui est, **pour Honoré Ngbanda**, un territoire qui serait le début de la balkanisation de l'Est du pays et de son annexion par le Rwanda, par le truchement des

---

<sup>27</sup> Traduit de l'audio de l'ex. Ministre de Développement rural Bitakwira à un journaliste non autrement identifié sur la question de la commune rurale de Minembwe qu'il qualifie d'un village qui a traversé les frontières, elle a quitté le territoire de Fizi pour se retrouver dans Mwenga, dans Uvira comme c'était devenu une extra-commune, c'est aussi parmi les grands problèmes qu'on doit traiter avec lucidité, et n'excluant aucune tribu, n'excluant aucune ethnie du grand Kivu, tous ceux qui sont contre la balkanisation sont les bienvenus : **un mensonge criant destiné à intoxiquer les populations locales afin de les inciter à s'unir contre les Banyamulenge les prétendus bénéficiaires de l'empiètement allégué.**

anciens réfugiés rwandais de 1959 que sont les Banyamulenge.<sup>28</sup> Ce seraient ces genres des paroles d'intoxication et d'incitation à la haine ethnique qui auraient motivé la réticence des forces gouvernementales de protéger les civils banyamulenge contre les attaques des miliciens Mai-Mai, en optant de travailler secrètement avec ces dernières pour le déracinement des Banyamulenge au Congo, et en dernier ressort le prétexte à l'origine de la décision du gouvernement du 17 juillet 2020 sur les groupes d'autodéfense civile banyamulenge (*voir sa lettre au Secrétaire Général de l'ONU annexée sur ce document*).

#### VII.4. Quant à la dissidence du colonel Makanika

Nous nous réservons de tout commentaire à ce sujet en préférant restituer son interview à la BBC lorsqu'il a été interrogé sur les motifs de sa dissidence de l'armée régulière, il a rétorqué simplement qu'« *il a préféré aller mourir avec les siens qui ont été livrés à la merci des Mai-Mai et des rebelles burundais par le gouvernement qu'il sert avec loyauté.* »

#### Conclusion

Pour conclure, cette parole du sage Salomon du Proverbes 16 :12 devrait inspirer le gouvernement congolais dans le règlement de la situation sécuritaire des Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Itombwe : « **Les rois ont horreur des actes de méchanceté, car c'est par la justice que le trône s'affermit.** »

Et loin de nous toute idée de démagogie et de flatterie, nous sommes certain que tout Congolais amoureux de son pays s'est réjoui le jour où le Président Félix Tshisekedi Tshilombo a consacré publiquement la République Démocratique du Congo à l'Eternel Dieu, le Créateur de l'humanité, des peuples, des tribus et des ethnies, parmi lesquelles figurent les Banyamulenge, et toute décision ordonnant leur destruction sur base des rumeurs et des calomnies va en l'encontre de la Sa volonté, car cet acte historique de consécration de la RDC à Dieu l'Eternel impliquait aussi les Banyamulenge, du seul fait qu'ils constituent aussi un élément indissociable de cette grande Nation congolaise qui a été consacrée à Dieu.

Eu égard à tout ce qui précède, plaise à notre Gouvernement de surseoir sa décision du 17 juillet sur les prétendus groupes armés alors qu'ils sont en réalité des groupes d'auto-défense civile qui se sont constitués pour protéger les leurs contre un génocide réel entrepris à leur égard par les Mai-Mai bembé, fuliru et nyindu en coalition avec les rebelles burundais de Red-Tabara, FNL et Forebu, et ceci épargnerait notre gouvernement d'allonger la liste des gouvernements qui ont commis le génocide d'une partie de la population que l'Eternel avait placé sous leur pouvoir. L'on citera à ce titre :

- l'empire ottoman sur les Arméniens ;
- le Khmer Rouge sous Pol Pot au Cambodge ;
- le Nazi sous Adolf Hitler sur les Juifs européens ;
- le régime de Juvénal Habyarimana sur les Tutsi du Rwanda.

---

<sup>28</sup> Dans sa lettre du 10 juillet 2020 au Secrétaire général des Nations unies dans laquelle il évoque de faux documents soutenir ses paroles d'intoxication à la haine ethnique, monsieur Honoré appelle les Banyamulenge des réfugiés rwandais qui auraient été installés par le HCR dans les camps des réfugiés de Katobo, Lemera et Mulenge, et qui prétendent avoir habité Mulenge avant 1885, dans l'objectif de se muer à une ethnie imaginaire dite « Banyamulenge », et qui est instrumentalisée par le Rwanda dès le début de la guerre d'agression, en 1996, pour balkaniser et annexer la partie orientale congolaise au Rwanda (pp.1-2 de sa lettre) : Les allégations fallacieuses contenues dans cette lettre de monsieur Honoré Bganda au Secrétaire général de l'ONU ne sont pas d'hier, on les retrouve dans son mémo sur la guerre de Minembwe de 2019. Ces allégations comme nous aurons le temps de prouver leur fausseté avec des éléments historiques de preuve, constituent une incitation à la haine, à la discrimination, à la violence et à l'hostilité envers les Banyamulenge, faits prohibés par l'article 20 (2) du Pacte international relatif aux droits civiques et politiques auquel la RDC est partie. Ces mêmes allégations à l'instar de celles tirées de l'audio de l'ex. Bitakwira sont constitutive des actes de propagande à la guerre contre les Banyamulenge qui sont interdits par le même instrument international au même article 20 (1), lesquelles actes doivent être poursuivis par la justice et y attacher les conséquences juridiques conformes à ces agissements, et à notre sens, ces sont ces genres paroles d'incitation à la haine envers les Banyamulenge qui auraient été à la base de la décision du gouvernement sur les groupes d'autodéfense civiles banyamulenge, auxquels on accuse tous les maux de ce monde.

**Que la vérité et la justice soit le socle de l'unité du peuple congolais**

**Par Oscar NIYONGABO BUZI, +254 792 979722**

**Master Legum Degree in PIL, UP/SAR**

## I. BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

1. Tucydide, *History of the Peloponnesian War*. (London:Penguin Books Ltd, 1972),400.
2. Vlassenroot, K., *Sud-Kivu, Identité et Pouvoir dans l'Est du Congo*,Institut de la Vallée du Rift, Royaume-Uni, 2013.

### Reuves

3. Thompson, Quest, 1990, cité par Laurence R.H, «*Le nettoyage ethnique en Bosnie Herzégovine* »,Buts atteints ? Revue de l'Est, vol.45/1/2005.

### Documents officiels

4. Le communiqué des Forces Armés de la République Démocratique du Congo, Etat Major Général, Kinshasa, 19 juillet 2020.
5. Compte rendu de la 40 Réunion du Conseil des Ministres, vendredi 17 juillet 2020.

### Rapports

6. Gareth Evans et al. « *Rapport de la Commission internationale de l'intervention de la souveraineté des Etats (CIISE)* », Ottawa, 2002.
7. Sonia R. « *Mapping Report, Rapporteur spécial sur les crimes commis contre les Tutsi Banyamulenge* », Sud-Kivu, mars, 2009.

### Documents privés

8. Lettre n°002/03/2019 du 12 mars d'Emo ya M'bondo Cape Town au Président de la République Félix Tshisekedi Tshilombo.
9. Lettre du 10 juillet 2020 d'Honoré Bganda Zamboko au Secrétaire Général des Nations unies.
10. Déclaration de l'ONG Campagne Citoyenne pour la Paix et le Développement Durable du 02 décembre 2019 sur le discours d'Homer Bulakali du 30 novembre 2019.

### Journaux

11. , RDC : Minembwe assiégée, les raisons des violences sur les Hauts Plateaux « *Déclaration de Yoram Eciba du 25 octobre 2019 à la RFI* », <https://www.rfi.fr> >RFI> Afrique.

### Articles

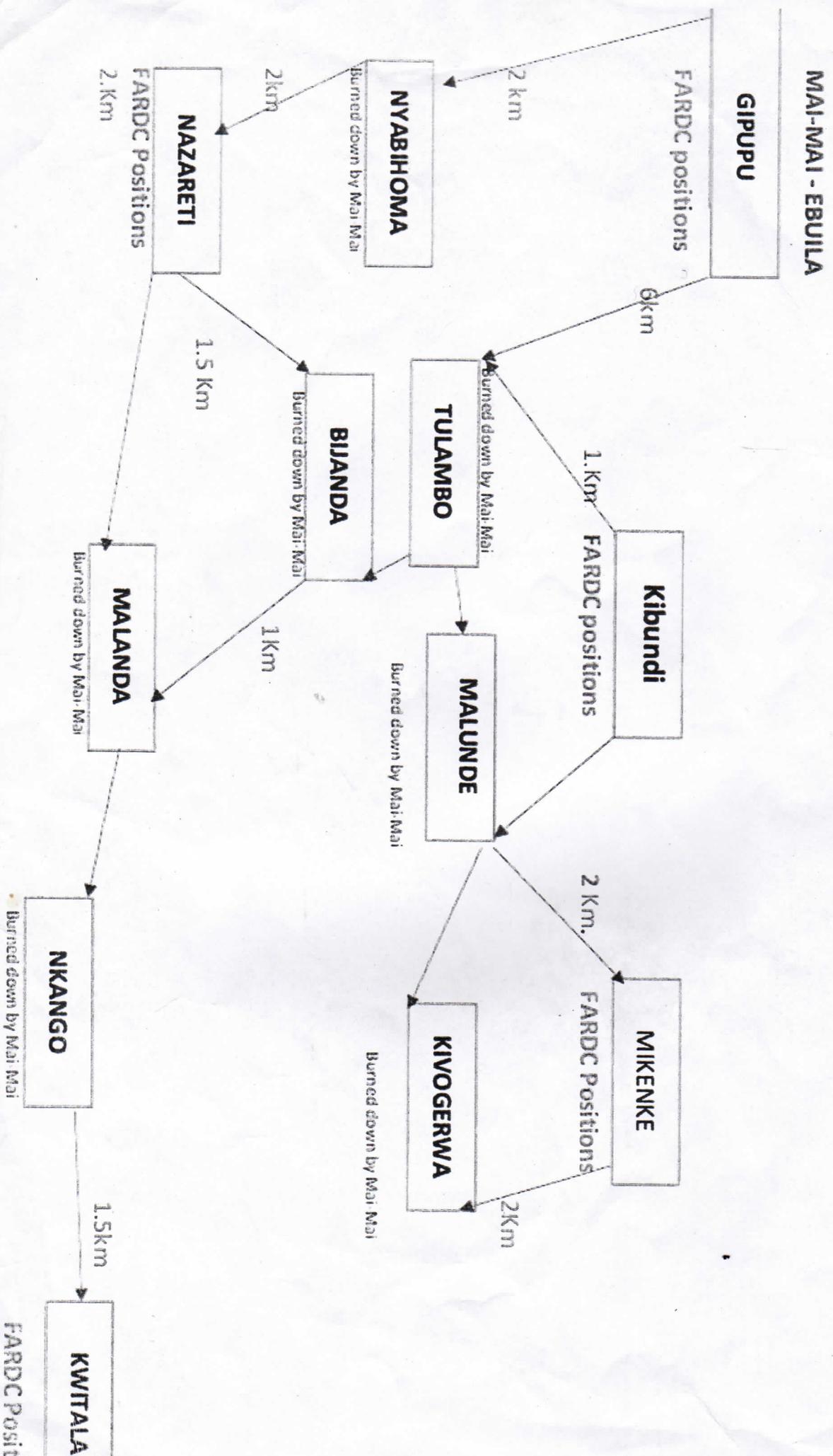
Dr. Bilombe Ph. (2020) «*Les prétendues chefferies des soi-disant «Banyamulenge» en République Démocratique du Congo : quand les archives établissent la preuve du contraire*», fizimedia.com.

## II. ANNEXES

1. Diagram on Itombwe Attacks by Mai-Mai Fighters/FARDC Positions
2. Déclaration de l'ONG Campagne Citoyenne pour la Paix et le Développement Durable du 02 décembre 2019 sur le discours d'Homer Bulakali du 30 novembre 2019 à Baraka.
3. Pétition du 10 février 2011 de la Communauté Babembe sur l'érection du Village Minembwe en Commune rurale dans le Territoire de Fizi.
4. La lettre n° 002/03/2019 d'Emo ya M'bondo Cape Town à son Excellence le Président de la République Démocratique du Congo, Félix Tshisekedi Tshilombo portant lamentations vis-à-vis de la Commune de Minembwe dans la Zone de Fizi.
5. L'extrait de la déclaration du 25 octobre 2019 de Yoram Eciba à la Radio France Internationale
6. L'article de Dr. Philbert Bilombe sur les prétendues chefferies des soi-disant Banyamulenge.
7. Quelques images des victimes de l'attaque Ebuila au Camp des déplacés de Mikenke en date du 28 mai 2020.
8. Les images des victimes de l'attaque FARDC du Camp de Mikenke en date du 18 juin 2020.
9. Images des décombres des maisons détruites.
10. Images des vaches coupées à la machettes ou tuées.
11. Lettre du 10 juillet 2020 d'Honoré NBganda Zamboko au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations unies à New York.
12. Mémorandum de l'APARECO au Congrès des Etats-Unis d'Amérique, à l'Organisation des Nations Unies et à l'Union Africaine : La vérité sur la guerre de Minembwe.
13. Bulletin d'information ACTUALITE.CD sur les attaques Mai-Mai de Kitasha du 02 août 2020 aux groupes d'autodéfense banyamulenge de Twirwaneho et l'intervention des FARDC en renfort de Mai-Mai contre ces groupes d'autodéfense banyamulenge.

64  
1

**DIAGRAM SHOWING ITOMBWE AREA /ATTACKS BY MAI-MAI FIGHTERS AND FARDC POSITIONS**





**CAMPAGNE CITOYENNE  
POUR LA PAIX ET LE  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE**

Accueil | À propos | Media | Blog | Contact

Tous les posts

9

Q

Connexion/Inscription



Paul Kabudogo RUGABA. 2 déc. 2019 1 min de lecture

⋮

## **DECLARATION OF CCPDD ON THE INFLAMMATORY SPEECH OF THE UNC DEPUTY OMER BULAKALI IN BARAKA CITY**

Mis à jour : 18 déc. 2019

THE Citizen Campaign for Peace and Sustainable Development in DRC Congo, (CCPDD), is deeply shocked by the words of the UNC provincial deputy, Omer BULAKALI MWANAWABENE, at the meeting held on November 30, 2019 in Baraka (Fizi territory) in the province of South Kivu in the Democratic Republic of Congo, during which he pronounced a virulent speech calling on the people of the territory of Fizi to exterminate all Banyamulenge, or failing that, to drive them out of Congolese soil in an operation which, according to his plan, would begin December 2, 2019. Mr. Omer BULAKALI MWANAWABENE has, at the same time, said to be supported by the Congolese government in this macabre plan unworthy of humans.

CCPDD strongly condemns such incendiary remarks and has serious consequences and demands the dismissal of office and the arrest of Omer BULAKALI MWANAWABENE.

CCPDD calls on governmental and UN human rights NGOs to open their eyes to what is happening in the highlands of Fizi, Mwenga, and Uvira and to investigate and sanction string fencers.

The CCPDD praises the courage and bravery of SHIRIKA LA RAI Baraka's civil society for its clear position against violence and human rights violations.

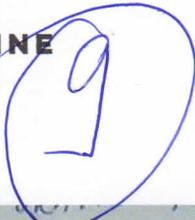
CCPDD calls on the government to take tough measures against Mr. Omer BULAKALI MWANAWABENE.

Done at Bukavu December 2, 2019

CCPDD Executive Comity.



**CAMPAGNE CITOYENNE  
POUR LA PAIX ET LE  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE**



Accueil

À propos

Media

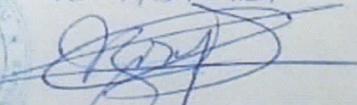
Blog

Contact

OFISI M...  
 KATIKA JIJI LA BARAKA LINAPINGA MASEMI YA MWANA  
 BUNGE HOMER BULAKALI, MCHAGULIWA KWENYE  
 BUNGE LA JIMBO YA KIVU YA KUSINI KUPITIA JIJI LA  
 BUKAVU, MASEMI YA CHUKI ALIYO YATAMKA KATIKA  
MKUTANO WA HAMARANI ALIYOENDESHA JIJINI BARAKA  
TAREHE 30/11/2019. SHIRIKA LA RAIA LINAKERWA  
KUONA KWAMBA MCHAGULIWA HUYO SI WA TARAFU  
 LA FIZI AD WA JIJI LA BARAKA, LAKINI ANAKUJA  
 KUCHOCHeya VURUGU NA KUSABABISHA USALAMA  
 MDOGO. NDIO MAANA TUNAALIKA RAIA WA BARAKA  
 KUKAA KIMYA NA KUENDESHA SHUGULI ZAO KAMA  
 KAWAIDA, NA PAMOJA TUTUMIKE KWA AJILI YA  
 USALAMA WA JIJI LETU LA BARAKA.

IMEFANYIKA PA BARAKA, TAREHE  
 01/12/2019

KWA NIABA YA URATIBU WA SHIRIKA LA  
 RAIA/BARAKA

  
 APULO MSAMBYA JOSEPH  
 URATIBU MKUU



# COMUNAUTE DE BABEMBE

## PETITION DE LA COMMUNAUTE DE BABEMBE RELATIVE A L'ERECTION DU VILLAGE MINEMBWE EN COMMUNE RURALE DANS LE TERRITOIRE DE FIZI

### Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat  
Palais de la Nation  
à Kinshasa /Gombe  
*(Avec nos hommages les plus déférents).*
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Monsieur le Président du Sénat  
Palais du Peuple  
(Tous) à Kinshasa/Lingwala
- Monsieur le Premier Ministre et Chef du Gouvernement  
à Kinshasa/Gombe  
*(Avec notre haute considération)*
- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants ;
- Monsieur le Ministre de la Décentralisation ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la Fédération de la Russie ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la République du Gabon ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la République du Congo ;

### Contact :

(+243) 99 90 90 31 48  
(+243) 81 81 18 835

### Adresse :

Croisement des Av. OUA-UELE 25  
Kinshasa - Kintamba

4. Conception d'une cartographie erronée, ne se basant sur aucune donnée chiffrée fiable sur le recensement de la population ;
5. Erreurs dans le découpage ou subdivision de localité à l'intérieur de Fizi, erreurs de nature à provoquer des troubles graves dans la contrée, et à violer la Constitution et les Lois de la République ;
6. Empiètement sur les secteurs, groupements et autres espaces des terres sur lesquels les autorités coutumières exercent leur pouvoir, et ce, en vertu de la Constitution et des Lois de la République ;
7. Non implication des autorités coutumières et populations locales dans la démarche entreprise ;
8. Ce vieux problème, connu, de tous, est à la base de tout malentendu, désaccord et déchirement entre les populations Bembe et Tutsi, communément appelés « BANYAMULENGE » ;
9. L'érection du Village Minembwe en commune rurale risque de provoquer et d'alimenter des conflits fratricides interminables entre les Chefs Coutumiers dépourvus et dépouillés de leurs pouvoirs légaux (pas de perception de tributs, par exemple).

Pour ce faire, et tout compte fait, cette démarche, est de non sens et sans fondement.

Le territoire de Fizi, sortant des guerres et rébellions à répétition, est présentement préoccupé par sa promotion, caractérisée par la relance socio-économique, en vue de son développement intégral, au lieu de la création, en son sein, des nouvelles entités politico-administratives.

Une telle démarche relève donc de la distraction pure et simple.

Eu égard à ce qui précède,

#### La Communauté Bembe:

- Rejette en bloc toute éventuelle tentative de création des nouvelles entités politico-administratives dans le territoire de Fizi, outre celles existantes ;
- Approuve et continue à approuver l'unicité du territoire de Fizi, constitué des entités politico-administratives traditionnelles et reconnues, dont les secteurs de Mutambala, Tanganyika, Ngandja et Lulenge, avec comme Chefs-lieux, respectivement Baraka, Mboko, Lubondja et Kilembwe.

POUR LA COMMUNAUTE BEMBE DE KINSHASA

LES SIGNATAIRES

N°	NOM-POSTNOM ET PRENOM	QUALITE	TELEPHONE	SIGNATURE
01	JEMSI MULENGWA	DEPUTE	0922113148 1212112235	
02	MAKANO SHANGOLA	MEMBRE	082112222	
03	MUTAMISALA-EBENGO	MEMBRE	0973455710	
04	ABEDI - MUHANZU	MEMBRE	0997067489 0814424498	
05	ELIE - NGABO	MEMBRE	0816245019	
06	D REGINE - KIZA	MEMBRE	0877455246	
07	MATYABU EHAHA Tyele	f.c/ETC	081424466	
08	Chantal NABUNZE	MEMBRE	0818279850	
09	Cholebwa-KAFULU	MEMBRE	inconnu	
10	A PENDEK - MUSA	MEMBRE	-	
11	ALUMBE - IVANGU MUSA	MEMBRE	081445227	
12	MUSAMBO ABEDI NABUNZE	MEMBRE	-	
13	SELEMIANI YAMBA	MEMBRE	081855462	
14	KAEZI ANIKI ZOU	MEMBRE	0876455401	
15	MWAMBA-WETUMBULA-JENIS	MEMBRE	0813205522	
16	BICAZA - KICHEMBA	MEMBRE	089263291	
17	JUSHA MASHANE MALANGU	MEMBRE	0814510354 0832632004 089901597	
18	AMISI - LWETCHA	MEMBRE	088817626	
19	D. SHERIAMAHANO	Ci foyaa	0815106181	
20	MICHA - YAMUNGU	MEMBRE	081847777	
21	E KE LA - M'TONGWA	MEMBRE	0814759630	
22	KISUBI NABUNZE	MEMBRE	081550001	
23	SETEMANI - Antoine	MEMBRE	081434700	
24	MATAN ISANGOLO	MEMBRE	082272844	
25	NYANOE - FRANCOISE	MEMBRE	082156654	

Fait à Kinshasa, le 02/02/2011

2

Lettre N° 002/03/2019

Cette Lettre s'adresse au Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi.

**Copies Transmises à:**

- a) M. Le Dircab. Hon. Vital Kamerhe
- b) M. L'ex Dircab. Hon. Wilondja Mwilanya Nehemie
- c) M. Le Président de Emo 'ya M'bondo Mondial
- d) M. Le Président de Emo 'ya M'bondo Afrique
- e) M. Le Président de Emo 'ya M'bondo Kinshasa
- f) M. Le Gouverneur du Sud-Kivu
- g) M. Le Maire de la Ville de Baraka
- h) M. Le Chef de la commune Minembwe
- i) Tous Les Députés Nationaux et Provinciaux Ressortissants de Fizi
- j) Tous Les chefs de 5 Secteurs de Fizi.

OBJECT: Lamentations vis-à-vis du phénomène Minembwe-Commune de la Zone de Fizi.

**Excellence Monsieur Le Président de la République,**

Nous avons l'honneur de venir auprès de votre haute autorité présenter nos lamentations.

Au Nom de la Communauté Babembes d'Afrique du Sud et Ceux qui sont à Fizi en RDC, Nous dénonçons la dernière réalisation du gouvernement sortant qui a couronné les soi-disants Banyamulenges d'une commune rurale dénommée Minembwe dans notre territoire de Fizi.

Nous trouvons injuste et inacceptable la division territoriale telle qu'elle est aujourd'hui et qui se trouve être au détriment d'une large majorité de la population de la Zone de Fizi, dont les babembes.

Les peuples bembes reconnaissent rwandais tous ceux qui usurpent nos terres à Minembwe et s'inspirent de votre père d'heureuses mémoires Le Docteur Étienne Tshisekedi wa Mulumba qui n'hésitait pas de les appeler ainsi.

Nous connaissons bien l'histoire de notre terre, S.E. monsieur le président, Jamais dans l'histoire il n'existait un territoire des rwandais dans la zone de Fizi. Nous sommes surpris de voir

2

que l'administration précédente à consacré nos terres sans aval de la population aux rwandais qui habitent certains districts de Fizi, dont Minembwe.

Les rwandais se comportent en usurpateurs et veulent dominer tout le monde. L'oppression et la domination auxquelles les peuples est assujetti est hors norme et par conséquent intolérable.

\* Pour que la paix reigne dans notre territoire, Excellence, Nous demanderions que vous trouviez Monsieur le Président un autre endroit pour les y placer même provisoirement. Un débat avec le peuple autochtone habitant la zone de Fizi pourrait être le point de départ pour vous montrer la voix à suivre afin de résoudre ce dossier si complexe et urgent.

C'est le peuple congolais de Fizi qui connaît très bien le soit-disant munyamulenge, Excellence. Nous les avons logé, instruit et accueilli dans notre communauté pendant des décennies. Comment peuvent-ils se tourner contre nous aujourd'hui?

C'est nous qui les avons pris des enfants et avons montré comment vivre avec les voisins à cause de l'amour du prochain dont nous sommes caractéristique.

Comment est-ce qu'ils se tournent contre nous et deviennent nos bourreaux, détracteurs et fossoyeurs du sol et du sous-sol au vu et au su du gouvernement?

Excellence, que cette lettre serve d'un énième refus contre ce que nous trouvons être un complot contre notre peuple et territoire de Fizi.

\* Toute insistance à installer indéfiniment les rwandais chez-nous, S.E. monsieur le président, est perçu comme une déclaration de guerre contre notre peuple par les alliés de ces rwandais.

\* Tous Les tribus vivants à Fizi sont d'accord avec nous que la question d'ingérence des rwandais chez-nous doit-être réglé et cela comme une priorité.

S.E. monsieur le président, Nous avons dans la zone de Fizi: les babembes qui constituent 85%, Bazoba-Masanze 8.3%, Banyamulenges 1.5%, Babwari, ainsi que Babuyu.....d'ailleurs les soit-disants Banyamulenges ne constituent en aucun cas une minorité comme ils les prétendent une fois comparés au reste de notre population autochtone sous autres cieux car on trouve en RDC des tribus qui sont moins peupler qu'eux en terme démocratique.

Nous avons, Excellence, aussi été surpris que Minembwe devienne une commune distincte pourtant des villages comme Bangwe(Makobola), Swima, Mboko, Lweba, Dine, Lulimba, Misisi..... sont plus développés que Minembwe.

À l'insu du peuple, une telle reconnaissance s'avère être simplement une provocation et inacceptable d'où nous vous prions Excellence d'intervenir le plus rapidement possible.

2

Comme vous aimez la paix et ne voulez pas le sang du congolais couler encore pour rien en RDC, Nous vous prions de prendre en considération nos lamentations et d'appeler à un dialogue avec la population de Fizi pour trouver une façon plus acceptable de régler ce problème de terre usurpée par des rwandais. S'il vous plait. Excellence.

Le peuple bembe qui ont montré beaucoup d'attachement à votre père et qui vous aime tout de même, n'hésitera pas à vous accompagner dans votre mission d'établir la paix au pays Mr le président.

Veillez agréer Excellence Monsieur le Président l'expression de nos sentiments patriotiques.

Fait à Cape Town

Le 12/03/2019

Pour Emo 'ya M'bondo Cape Town (yabondocap@gmail.com)

Welongo Djuma

Vice président

Bahininwa Rashidi Isdort

Secrétaire Général.

5

## La Une **RIQUE** DIRECTE

### Comment expliquer ce cycle de violences ?

À Kinshasa, des représentants de la communauté babembe ont exigé la dissolution de la commune rurale de Minembwe, préalable, ont-ils dit, « à la fin de la guerre » sur les Hauts plateaux du Sud-Kivu. Pour ces leaders d'une des communautés du Sud-Kivu dont les Mai Mai encerclent aujourd'hui Minembwe, les Banyamulenge sont d'immigration trop récente pour pouvoir revendiquer une commune.

Ils pointent le fait que le RCD - rébellion soutenue par le Rwanda et dont la principale figure et actuel ministre de la Décentralisation, Azarias Ruberwa, est munyamulenge - avait déjà sous sa coupe voulu faire de Minembwe un territoire.

Le directeur des douanes, Yoram Eciba est le président de la communauté babembe. « Les motivations, les mobiles qui sous-tendent la création de la commune de Minembwe sont connues. Ça n'a pas commencé aujourd'hui. En 1999, quand ils avaient toute la force, quand ils avaient le pouvoir, ils avaient déjà créé un territoire là-bas contre la volonté des Babembe. Ce territoire a été supprimé, pourquoi ? Parce que ça ne va pas. Nous avons des Congolais en France. Il y en a qui ont acquis la nationalité, ils sont nombreux. Est-ce qu'ils ont jamais demandé une terre en France ? Non, ça n'existe pas. Et le jour où ils vont demander une terre en France, la France va les expulser. »

Pour les représentants de la communauté banyamulenge, la création de la commune de Minembwe est un prétexte. Celle-ci a été décidée par un décret en 2013, formellement installée juste avant les élections, comme des dizaines d'autres.

#### La menace de groupes armés

Depuis 2017 et jusqu'à ces derniers mois, les affrontements au Sud-Kivu se limitaient aux groupes armés, les civils étaient plus rarement ciblés. Il y avait d'un côté les rebelles burundais, FNL et Red Tabara, et des groupes mai mai, dont ceux des Babembe. De l'autre, les Gumino, un groupe banyamulenge et le RNC du général Kayumba Nyamwasa, hostile au président rwandais Paul Kagame. On parlait d'une guerre par rébellions interposées entre le Rwanda et le Burundi.

Depuis le début du mois de septembre, des milliers de Banyamulenge ont été contraints à se réfugier à Minembwe et restent sous la menace de groupes armés. Ils ont été dépouillés de leurs vaches, leur principale source de revenus, et dénoncent l'inaction des forces armées congolaises. Pour l'une des figures de la communauté banyamulenge, Enock Ruberangabo Sebinezza, ces Mai Mai, comme les rebelles burundais qui feraient partie de leurs assaillants, n'ont pas que le soutien des FARDC.

« On nous punit parce qu'on a refusé de collaborer avec les Rwandais. La preuve est que, aujourd'hui justement, le Rwanda envoie les Red Tabara pour collaborer avec les Babembe, les Batuliru, et non avec les Banyamulenge. Le cas des M23 par exemple. Nous, les Banyamulenge, on a fait une rupture totale avec le Rwanda. »

#### Cycle de violences

Du côté du la communauté babembe, représentée dans ces groupes mai mai, on dément tout lien avec les rebelles burundais et autres groupes étrangers. Les groupes yakutumba et ebwela n'auraient fait que se défendre contre les agressions du groupe banyamulenge Gumino. Pour le président de la communauté babembe et directeur des douanes, Yoram Eciba, ce sont les Banyamulenge qui sont à l'origine de ce cycle de violences.

La Une

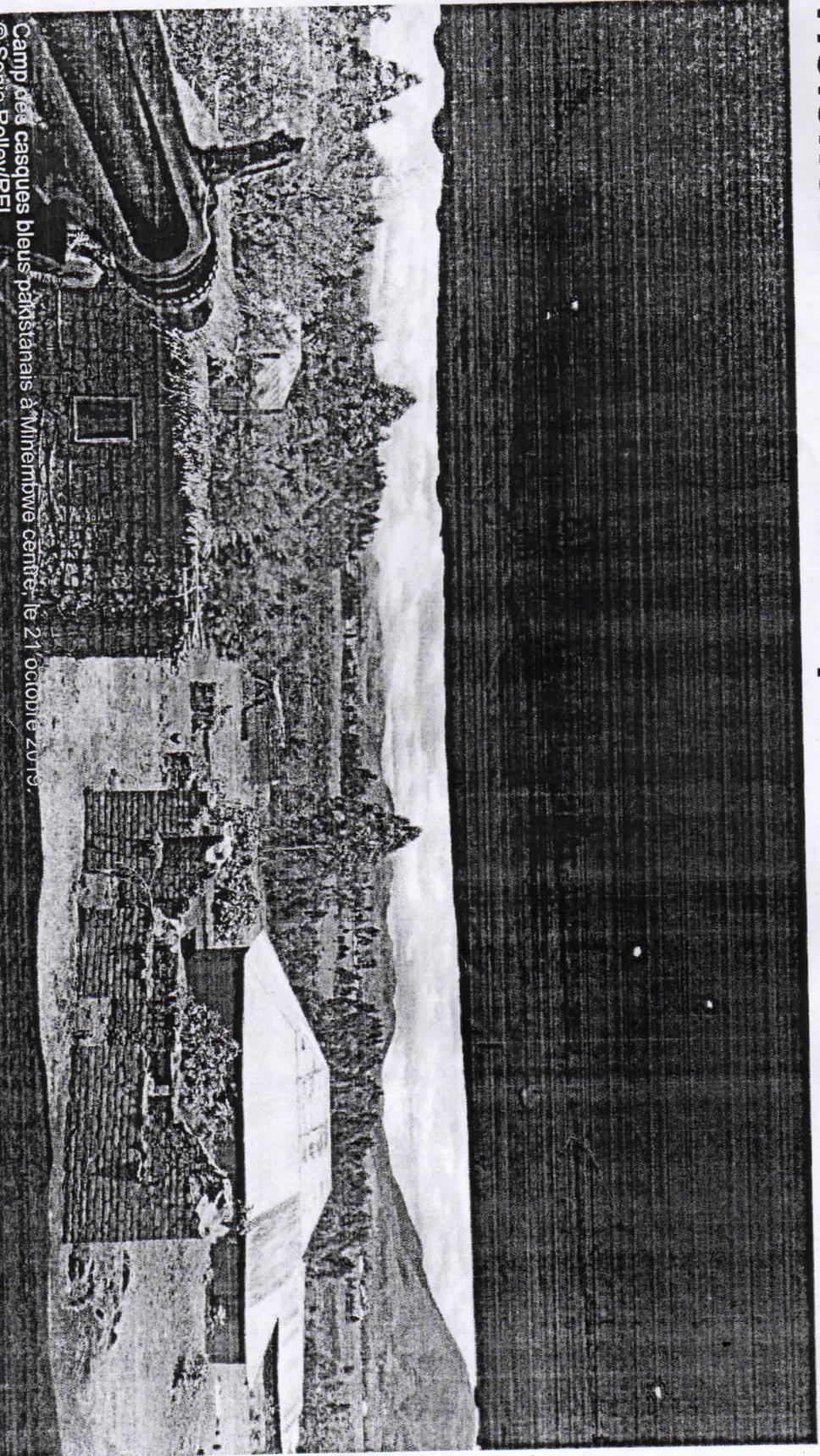
**RADIO  
DIRECT**

REPORTAGE

Rafra

5

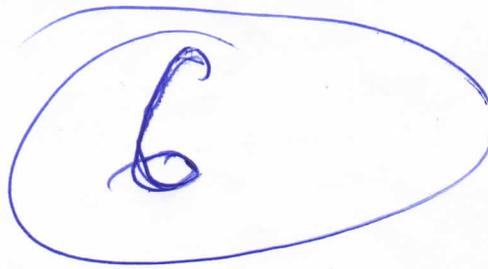
# RDC: Minembwe assiégée, les raisons des violences sur les Hauts plateaux



Camp des casques bleus pakistanais à Minembwe centre, le 21 octobre 2019.  
© Sonia Rolley/RFI

Par RFI

Publié le 25-10-2019 Modifié le 25-10-2019 à 04:44



**RDC-Fizi : les prétendues chefferies des soi-disant « Banyamulenge » en République Démocratique du Congo : quand les archives établissent la preuve du contraire, Par Dr Philbert Bilombe B.A. (Hons)**



Posted By: FIZIMediaEST    on: février 24, 2020    In: LaPresse    No Comments



Les Congolais ont été, une fois encore, estomaqués par la déclaration de la communauté dite « Banyamulenge » à l'issue d'un forum intracommunautaire tenu du 13 au 15 fév 2020, sous le haut patronage du Mécanisme de Suivis de l'Accord d'Addis Abeba avec une participation à la hauteur de l'évènement de pas moins de trois ministres et du premi ministre en personne.

Le moins que l'on puisse dire en lisant la déclaration des « Banyamulenge » c'est qu'ils ont, pour la énième fois, déclaré la guerre aux Congolais, et ce en présence de nos dirige de toute évidence, font semblant de n'y rien comprendre.

En effet, les « Banyamulenge » continuent leur guerre à deux niveaux : la falsification de l'Histoire de notre pays et l'occupation de nos terres. Falsification de l'Histoire parce qu de s'identifier clairement à quelle ethnie du Congo ils appartiennent, ils emploient comme pour masquer la vérité le terme sui generis de « Communauté » pour s'identifier, alo les Congolais autochtones s'identifient clairement par leur tribu ou ethnie avec fierté et sans aucune honte ! Rarement une peuplade n'aura été aussi complexée de son identit comme le sont les « Banyamulenge » du Congo.

En conséquence, la question reste entière. Car, d'une part, cette notion d'appartenance à une tribu et à un territoire précolonial voulue par l'Art.10 (3) de la constitution congolaise s'applique pas aux Congolais qui ont acquis la nationalité après l'indépendance du Congo.

De ce fait, les « Banyamulenge » ne peuvent en aucun cas se prévaloir d'une quelconque nationalité d'origine ou/et des quelconques terres ancestrales car ils sont, selon Weiss (148) « les descendants des émigrés Rwandais ».

Cette super-équation de l'érection d'une commune ou d'un territoire exclusivement Banyarwanda dans les territoires ethniquement Bembe, Fuleri, Vira, Nyindu et Lega continue à être le nœud du problème entre les autochtones Bembe, Nyindu, Fuleri, Vira, Lega et les immigrés Banyarwanda car il existe au Congo des territoires ethniques et des territoires étatiques.

D'autre part, enfin, la question reste entière parce que celui qui n'est pas congolais d'origine ne peut devenir congolais que par naturalisation. Or, l'alinéa 2 du même article 10 de la constitution énonce que l'acquisition de la nationalité congolaise est individuelle.

Il en ressort que l'acquisition de la nationalité congolaise par naturalisation ne peut, en aucun cas, s'opérer en masse. Ainsi, quiconque n'est pas congolais d'origine doit justifier avoir acquis, individuellement, la nationalité congolaise par naturalisation.

### Conclusion.

Que les choses soient suffisamment claires pour les Banyarwanda dits « Banyamulenge » : si à Sun City ils ont imposé l'abrogation de la loi de 1981 sur la nationalité congolaise menaçant des armes, ils ne pourront plus croire qu'ils agiront toujours de la sorte pour revendiquer et obtenir un droit indu : l'indu est sujet à répétition et la fraude corrompt tout, omnia corrumpit dit-on en droit. Les terres des Babembe ne sont pas négociables.

De la même manière les Babembe avaient courageusement affronté les esclavagistes arabes et les colonialistes belges, de la même manière ils opposeront la plus farouche de résistances à l'occupant rwandais.

Il n'y a qu'une seule solution à la crise créée par l'érection frauduleuse de Minembwe en commune rurale : il s'agit d'une partie de l'Ubembe, pays des Babembe.

Or, les Babembe n'ont jamais demandé que cette partie de leur terre soit érigée, sans en remplir les conditions légales et réglementaires d'ailleurs - en commune rurale. Seule l'annulation pure et simple du décret créant la commune de Minembwe est susceptible de ramener la paix. A défaut par les pouvoirs publics de le faire, les Babembe le feront, eux-mêmes.

Il est bien évident que la MONUSCO qui opère aux côtés des Banyarwanda dits « Banyamulenge » ne restera pas au Congo ad vitam aeternam. Le Rwanda et son armée n'impressionnent pas les Babembe.

### Bibliographie.

Aubel, (R.). 1930. « Contribution à l'étude géologique de l'Ubembe (Tanganyika-Congo Belge) ». Annales de la Société Géologique de Belgique, Publication relative au Congo Belge régions voisines, T. 53, 1930, pp. C87-C140  
Biebuyck, D. (1954) De sociale instellingen der Babembe (Bembe Social Structure). Ghent University (Belgium); not published an uncorrected translation in French by A. De Ryck  
Burton, F. R. (1862) Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale / par le capitaine Burton ; ouvrage trad. de l'anglais par Mme H. Loreau.

Burton, R.F. (1860) The Lake regions of Central Africa: a picture of exploration. Vol. 2. Longman, London.  
Dromeaux, R.P. (1892) Lettre publiée dans le Bulletin No91 de Janvier - Février 1892 de Missions d'Afrique d'Alger.  
Dupin de St-André, A. (1880). L'Afrique centrale, région des grands lacs : étude géographique, J. Bonhoure et C., Paris.

Gossiaux, P.P. (1999), « Le Bwamè du Léopard des Babembe (Kivu-Congo) », Anthropologie des Systèmes symboliques, Ethnosémiologie de l'Art de l'Afrique centrale, Université de Liège, available online at <http://www.anthroposys.be/bwamenotes.htm>

Hore, E. C. (1883) "On the Twelve Tribes of Tanganyika". The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, Vol. 12(1883). Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland. pp. 2-21

Kikaya Bin Karubi (1999) 'The democratic republic of Congo Crisis: The Government Point of view', in Baregu, M. Ed.). The Crisis in the Democratic Republic of Congo.

Bardwell printers, Harare. Pp.102-109

Kayamba, B.M. (2009) « Le passé des Banyamulenge et la mémoire des autres (1970-2006) », in Isidore Ndaywel è Nziem et al., Images, mémoires et savoirs. Editions Karthala, p. 485

La Croix (1887). 'Dans l'Afrique centrale'. Groupe Bayard. Dimanche 17-Lundi 18 Juillet 1887. No 1260, Paris.

Lechaptois, A. (1913) Aux rives du Tanganika [Tanganyika], Imprimerie des missionnaires d'Afrique. Maison-Carrée (Alger).

Le monde colonial illustré, No.35 Juillet 1926, p.163.

Moeller, A. (1936), 'Les grandes Lignes de Migrations de Bantous de la province orientale du Congo belge', Institut Royal Colonial belge, librairie falk Fils, Bruxelles.

Moinet, J. (1879) 'Moulonawa (Massanzé)', in Œuvre de Saint-Augustin et de Sainte-Monique (Alger), Bulletin / Œuvre de saint Augustin et de sainte Monique, patronne des mères chrétiennes. 1979-01. p. 470-473

Moinet, J. (1881). « Moulonawa (Massanzé) », Journal de Missionnaires, In Bulletin / Œuvre de saint Augustin et de sainte Monique, patronne des mères chrétiennes. Bulletin No 10 Octobre 1881. A l'œuvre des Ecoles d'Orient, Paris, p.470

MM. J. B. Eyriès et Malte-Brun. (1862). Nouvelles annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, Vol.174, 6e Série, Tome 2, p.14, Paris.

Morissens, G. (1912) L'œuvre civilisatrice au Congo belge, Imprimerie Léon Dequesne, Bruxelles. p.22

Muchukiwa, B. (2006). Territoires Ethniques Et Territoires Étatiques : Pouvoirs locaux et conflits interethniques au Sud-Kivu (RD Congo). L'Harmattan.

Ngbanda N.H. (2004) Crimes Organisés en Afrique centrale : Révélation sur les réseaux Rwandais et Occidentaux. Ed. Dubois. Paris. P.

Œuvre de Saint-Augustin et de Sainte-Monique (1897). Bulletin Trimestriel No 29 et No 30. Avril 1979. Paris, p.392

Prunier, G. (1997) Rwanda. 1959-1996, Histoire d'un génocide, Paris, Éditions Dagorno, p. 451

République Démocratique du Congo (RDC) (2006) Constitution de la République Démocratique du Congo, 18 Février 2006, telle que modifiée par la Loi No 11/002 du 20 Janvier 2006, Journal Officiel de la RDC, Cabinet du Président de la République, Kinshasa.



(C 10)

(C10)





















Search in blogs

Log in

Create your Blog

diasporanabisomoko

See profile



14 sources

64 fans

17 awards

1,298 articles

See profile

More options

Share

6 hearts | 34 comments | 6 tags

Created: 28/01/2012 at 6:58 PM

Updated: 27/06/2020 at 11:01 PM

[Return to the blog of diasporanabisomoko](#)

## HONORE NGWANDA ZAMBOKO ETALE LA VERITE SUR LA GUERRE DE MINEMBWE

### Spécial Point de Presse d'Honoré Ngbanda à la Presse Kinoise ...



[Add this video to my blog](#)

La crise multidimensionnelle et essentiellement sécuritaire qui endeuille la République Démocratique du Congo depuis 1996 tire l'une de ses principales origines de la convoitise de certains de ses voisins de l'Est dont particulièrement le Rwanda. Ce pays qui est en prise au contraste d'une démographie galopante et d'une exigüité frustrante de son territoire a entrepris, depuis l'arrivée de Paul Kagamé au pouvoir à Kigali en juillet 1994, une macabre série de quatre agressions militaires, avec pour but de chasser de leurs terres ancestrales les populations congolaises autochtones de la région Est de la RDC, particulièrement celles des provinces du Sud Kivu et du Nord Kivu. Le but avéré de ces agressions répétées est d'occuper cette riche région de la RDC et de l'annexer ensuite au Rwanda. Et pour y parvenir, le président du Rwanda, Paul Kagamé, et le lobby expansionniste tutsi rwandais ont opté carrément pour la stratégie d'instrumentalisation de la tension et de la confusion qu'ils créent et entretiennent à dessein au sein des populations du grand Kivu. Ces agresseurs se servent à cet effet des réfugiés tutsi-rwandais exilés jadis au Congo et placés depuis 1959 sur les sites de LEMERA, MULENGE et KATOBO par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)1.

Le présent mémo est donc élaboré pour dénoncer les velléités expansionnistes de Paul Kagamé et des lobbies hégémonistes tutsis rwandais qui poursuivent leur œuvre d'occupation militaire, de peuplement des terres congolaises par les populations étrangères d'origine rwandaise, de pillage des ressources naturelles du Congo, de balkanisation et de mise à mort de République Démocratique du Congo en tant qu'Etat souverain et membre de l'Organisation des Nations Unies.

Ce mémo stigmatise les manœuvres sordides du lobby politique et militaire rwandais qui s'évertue à créer de toutes pièces une fausse communauté congolaise dite «Banyamulenge» et composée de réfugiés rwandais. Et pour ce faire, ce lobby a fabriqué, contre toutes les normes administratives en vigueur en RDC, un nouveau territoire de Minembwe et cela, dans le seul but de faire main basse sur les terres congolaises du Kivu qui regorgent d'immenses richesses minières et agricoles.

Ce mémo dénonce enfin l'immigration frauduleuse des populations rwandaises aux États-Unis sous fausses identités congolaises.

La province du Sud Kivu est constituée de huit territoires administratifs à savoir Fizi, Idjwi, Kabare, Kalehe, Mwenga, Shabunda, Uvira et Walungu2.

Toutes les tribus qui les habitent ont été organisées par l'administration coloniale belge. Actuellement, ces tribus

Manage ads

**Mémoire de l'APARECO**  
au Congrès des États-Unis d'Amérique, à  
l'Organisation des Nations Unies et à l'Union  
Africaine

**VERITE SUR LA GUERRE  
DE MINEMBWE**

**Visée expansionniste de Paul Kagamé sur l'Est de la République  
Démocratique du Congo et Immigration frauduleuse des populations  
rwandaises aux États-Unis sous fausse identité congolaise**

Paris, le 23 AOÛT 2019

**Par Honoré NGBANDA-NZAMBO KO ATUMBA**  
Président national de l'APARECO



**Alliance des Patriotes pour la Refondation du Congo**

APARECO: 12 rue Freycinet 92600 ASNIERES – FRANCE

Site internet : [www.info-apareco.com](http://www.info-apareco.com)

WhatsApp: 00 33 6 66 52 02 71

Facebook: Honoré Ngbanda Nzambo Ko Atumba

E-mail: [cabinet.pn.apareco@gmail.com](mailto:cabinet.pn.apareco@gmail.com)

## Introduction

La crise multidimensionnelle et essentiellement sécuritaire qui endeuille la République Démocratique du Congo depuis 1996 tire l'une de ses principales origines de la convoitise de certains de ses voisins de l'Est dont particulièrement le Rwanda. Ce pays qui est en prise au contraste d'une démographie galopante et d'une exigüité frustrante de son territoire a entrepris, depuis l'arrivée de Paul Kagamé au pouvoir à Kigali en juillet 1994, une macabre série de quatre agressions militaires, avec pour but de chasser de leurs terres ancestrales les populations congolaises autochtones de la région Est de la RDC, particulièrement celles des provinces du Sud Kivu et du Nord Kivu. Le but avéré de ces agressions répétées est d'occuper cette riche région de la RDC et de l'annexer ensuite au Rwanda. Et pour y parvenir, le président du Rwanda, Paul Kagamé, et le lobby expansionniste tutsi rwandais ont opté carrément pour la stratégie d'instrumentalisation de la tension et de la confusion qu'ils créent et entretiennent à dessein au sein des populations du grand Kivu. Ces agresseurs se servent à cet effet des réfugiés tutsi-rwandais exilés jadis au Congo et placés depuis 1959 sur les sites de LEMERA, MULENGE et KATOBO par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)<sup>1</sup>.

**Le présent mémo est donc élaboré pour dénoncer les velléités expansionnistes de Paul Kagamé et des lobbies hégémonistes tutsis rwandais qui poursuivent leur œuvre d'occupation militaire, de peuplement des terres congolaises par les populations étrangères d'origine rwandaise, de pillage des ressources naturelles du Congo, de balkanisation et de mise à mort de République Démocratique du Congo en tant qu'État souverain et membre de l'Organisation des Nations Unies.**

**Ce mémo stigmatise les manœuvres sordides du lobby politique et militaire rwandais qui s'évertue à créer de toutes pièces une fausse communauté congolaise dite «Banyamulenge» et composée de réfugiés rwandais. Et pour ce faire, ce lobby a fabriqué, contre toutes les normes administratives en vigueur en RDC, un nouveau territoire de Minembwe et cela, dans le seul but de faire main basse sur les terres congolaises du Kivu qui regorgent d'immenses richesses minières et agricoles.**

**Ce mémo dénonce enfin l'immigration frauduleuse des populations rwandaises aux États-Unis sous fausses identités congolaises.**

<sup>1</sup> Voir Annexe n°1 : le Communiqué du HCR adressé aux réfugiés rwandais de Lemera, Mulenge et Katobo en 1959

7

Six personnes ont été tuées dans les affrontements samedi 8 août entre la coalition Ngumino-Twigwaneho-Android et les milices Mai-Mai. Les combats se sont déroulés dans la localité de Kitasha, secteur de Tanganyika. C'est dans le groupement de Balala-Nord, territoire de Fizi (Sud-Kivu). Selon les sources militaires contactées par ACTUALITE.CD, cette localité est considérée comme un bastion des miliciens Mai-Mai Mtetezi.

Contacté par ACTUALITE.CD, Colonel André Ekembe, commandant du 112e bataillon basé à Mikenge, confirme cette information. Il ajoute que l'Armée est intervenue et a empêché aux combattants de s'en prendre aux maisons des civils qu'ils s'apprêtaient à incendier, particulièrement dans le village de Ngezi.

« C'était aux environs de 8h du matin ce samedi. Les Mai-mai ont été attaqués par cette coalition. Les miliciens Mai-Mai ont été délogés et les Ngumino sont allés jusqu'à Ngezi où ils ont commencé à incendier des maisons. Nous avons été obligés d'intervenir. Nous avons réussi à les repousser encore jusqu'au niveau de Kitasha. »

Par mes yeux, j'ai compté six morts du côté Ngumino et trois civils ont été blessés et sont en moment à l'hôpital de Mikenge », a-t-il dit.

Ce dimanche matin, la tension est encore vive. Les miliciens Mai-Mai se sont mis à la chasse des combattants Ngumino dans les montagnes de OMA et KAMOMBO où les affrontements sont en cours.